

POUR VENDRE LOUER ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.
REVÈTEMENT TOLE EMAILLEE
TOLBEC
Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Anceine-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 7 MARS 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 89
104 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 4.04
TVQ 0.30

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 1,50\$ Plus TPS TVQ 1,35\$ Plus TPS TVQ

L'ÉCONOMIE

Un drame pour les scleries du Québec

Pour Brian Mulroney, la nouvelle taxe de 14,48 % sur le bois d'oeuvre canadien imposée par les USA constitue « un harcèlement indigne d'un grand pays ». B-1

LES ARTS

Luc Tremblay voit la danse d'un autre oeil

Luc Tremblay, directeur de Danse Partout, l'affirme : « Le groupe de cette année est le plus beau que j'aie vu ! » Et c'est cette compagnie renouvelée (cinq nouveaux danseurs sur dix) qui montera sur scène au Palais Montcalm samedi prochain. C-1



Le plus haut taux en sept ans au Canada

Le chômage franchit la barre des 10% à Québec

MONTREAL — La récession continue de décimer les rangs des travailleurs : le taux de chômage a atteint en février dernier son niveau le plus élevé en sept ans au Canada, soit 10,6 %.

par Michel VAN DE WALLE
de la Presse canadienne

Selon les relevés de Statistique Canada publiés hier, il faut retourner au mois d'avril 1985 pour trouver un taux désaisonnalisé de chômage aussi élevé, soit 10,8 %.

Au Québec, la situation n'est pas plus reluisante, avec un taux de 11,9 %, en légère hausse par rapport au taux de 11,8 % de janvier.

La ville de Québec a vu son taux de chômage bondir à 10,1 %. Il s'agit d'une hausse marquée en regard du taux de 9,3 % qui avait été constaté en moyenne au cours des trois mois précédents.

« La santé de l'économie canadienne s'est détériorée au cours des derniers mois et on est au beau milieu de ce qui est probablement une récession à répétition (double-dip res-

sion) », commentait hier un économiste du Mouvement Desjardins, Robert Normand. Celui-ci prévoit en effet que le produit intérieur brut canadien connaîtra un autre recul au cours du premier trimestre de 1992 (prenant fin ce mois-ci) après avoir chuté de 0,8 % au dernier trimestre de 1991.

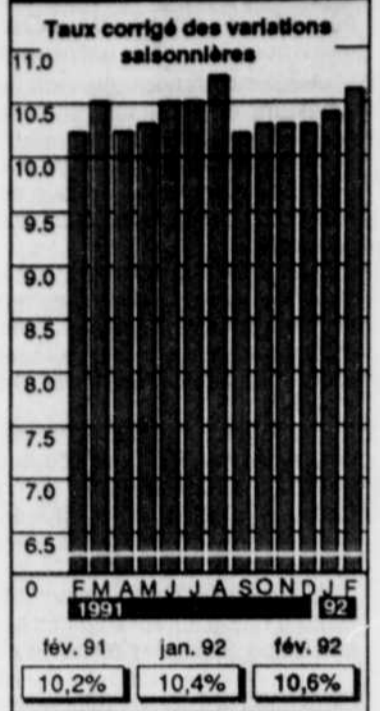
« Quand le climat économique n'est pas très bon, explique-t-il, les entreprises coupent

un peu partout dans leurs dépenses. Mais lorsque l'on ne sent pas d'amélioration, elles se mettent à réduire le personnel. C'est ce qui arrive ces mois-ci. »

Si la situation actuelle est difficile, les choses devraient progressivement s'améliorer, croit l'économiste. Aux États-Unis, fait-il remarquer, le « moteur » recommence à donner si-

Suite A-2, Chômage...

L'évolution du chômage depuis 12 mois



Infographie: PC / LE SOLEIL

LE TOURISME

Les compagnies aériennes misent encore sur la France

L'attrait de la France auprès des touristes canadiens se maintient, et pour y répondre, nos compagnies augmentent cet été le nombre de vols réguliers sur l'Hexagone. D-1

LE MONDE

Le président d'Azerbaïdjan forcé de démissionner

À cause de son attitude dans le conflit du Nagorny-Karabakh, M. Moutalibov a annoncé sa démission hier, alors que se multiplient les signes d'une escalade de la violence. B-7

LE SPORT

La pêche du saumon interdite pendant 5 ans à Terre-Neuve

Ottawa a annoncé, hier, l'interdiction pendant cinq ans de la pêche commerciale au filet du saumon atlantique autour de Terre-Neuve (sauf le Labrador). S-7

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	E-12 à E-14
Arts	C-1 à C-12
Bridge	F-21
Bonne chère	E-1 à E-4
Carrières	E-6 à E-10
Décès	E-15 à E-17
Dossiers	E-17
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-16
Habitat	F-1 à F-22
Horoscope	E-14
Le monde	B-7 à B-10
Mot fleché	F-20
Où aller à Québec	C-11
Québec et l'Est	A-10 à A-12, E-5, E-10 et E-18
Tourisme	D-1 à D-7

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Pluie verglaçante ce matin devenant pluie passagère en avant-midi. Max. : 1 ; min. : 0. Demain : nuageux avec pluie passagère ; risque de verglas. Max. : 1 ; min. : -1. S-16

Adeptes de la cocaïne: le Québec champion

La province de Québec est l'endroit où il se consomme le plus de cocaïne en Amérique du Nord. Elle surclasse même la ville de Washington, pourtant en tête de liste pour la consommation de cocaïne aux États-Unis.

LE SOLEIL

De plus, cette consommation de cocaïne n'est pas seulement limitée aux grandes concentrations urbaines que sont Montréal, Québec ou Chicoutimi-Jonquière. Elle est répandue à la grandeur de la province.

Enfin, toujours au Québec, cette consommation de cocaïne est assez étendue dans les milieux aisés.

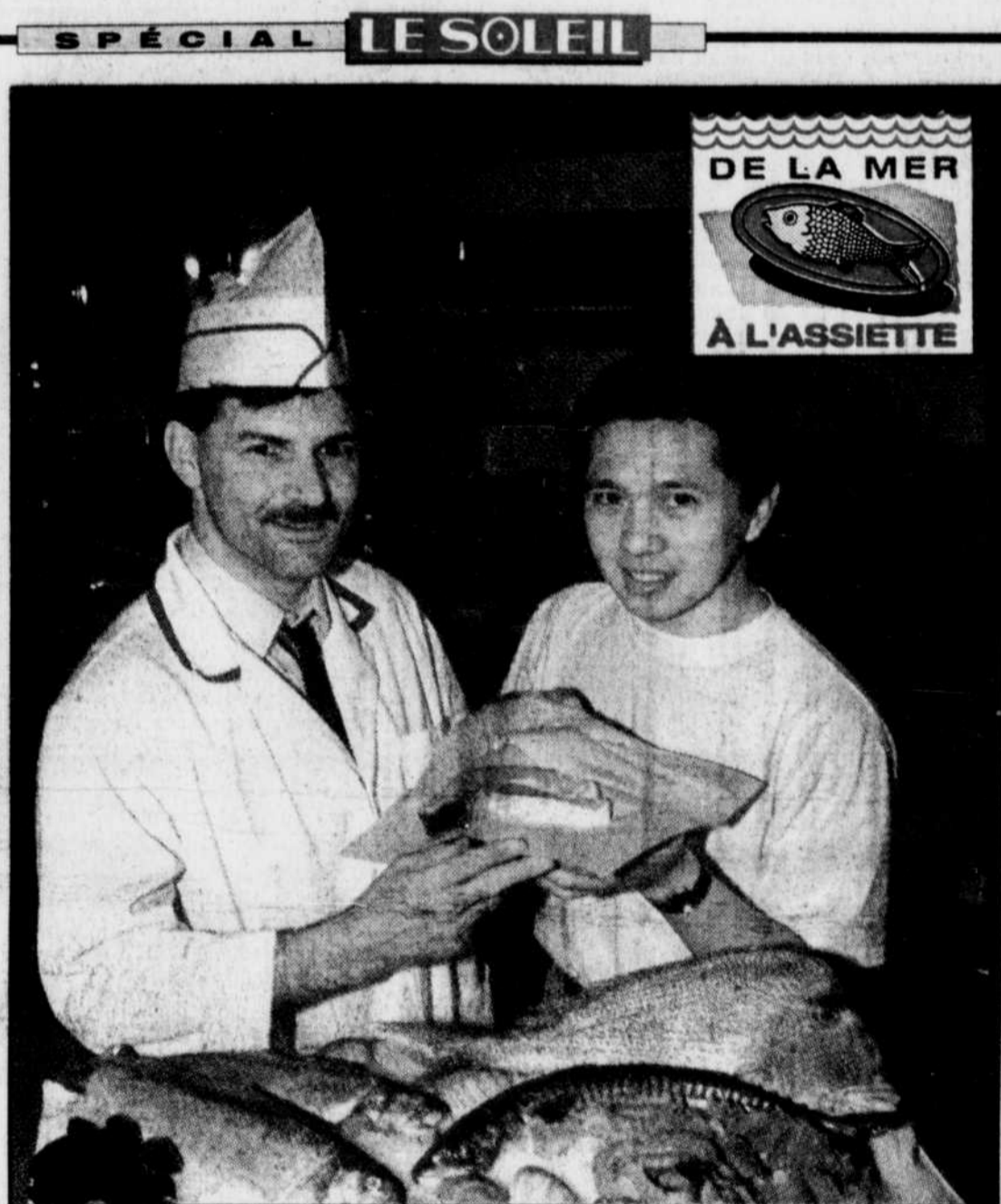
Ce constat, c'est celui de M. Raymond Garneau, président et chef de la direction de l'Industrielle-Alliance, un assureur-vie qui contrôle 12 % du marché québécois : « Chaque fois qu'un consommateur veut souscrire à une police d'assurance-vie de 100 000 \$ ou plus, il est obligé de passer des tests médicaux (de sang ou d'urine). Ces tests révèlent si le client est un consommateur de cocaïne ou non. C'est ainsi que les compagnies d'assurance-vie ont découvert que la province de Québec était l'endroit où il se consommait le plus de cocaïne en Amérique du Nord et qu'elle surclassait même la ville de Washington. »

En plus de préciser que la souscription de contrats d'assurance-vie de 100 000 \$ et plus se faisait principalement dans les milieux aisés, M. Garneau devait ajouter : « Ce constat est ahurissant et il risque de se traduire en coûts sociaux extrêmement lourds à supporter. »

Habituellement, la demande de souscription à une assurance-vie de 100 000 \$ et plus est refusée lorsque les tests médicaux révèlent un usage de cocaïne.

Il est important de préciser que les statistiques auxquelles se réfère M. Garneau ont été

Suite A-2, Cocaïne...



La qualité des produits frais de la mer offerts aux Québécois frise la perfection, contrairement à la situation enregistrée aux États-Unis. Les différents systèmes d'inspection mis sur pied par les autorités gouvernementales jouent un rôle déterminant dans ce domaine.

La qualité des produits frais fait l'envie des USA

Au moment même où les Américains apprennent avec stupéfaction que 40 % des poissons qu'ils mangent sont d'une bien pauvre qualité, que 30 % sont nettement avariés et que la moitié de ces poissons sont contaminés, selon une enquête menée par « Consumer Reports », la bible des consommateurs américains, la qualité des produits frais de la mer consommés à Québec, Montréal et Toronto flirte avec l'excellence et serait de nature à provoquer un mouvement de jalousie de la part de nos voisins du Sud.

NDLR — Les Québécois ne sont pas considérés comme étant de bons consommateurs de produits de la mer. Per capita, la consommation moyenne est de huit kilogrammes par an. Cette situation n'est certainement pas attribuable à la qualité de ces produits puisqu'une récente étude réalisée par la firme Stratem pour le compte de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) démontre clairement que les produits de la mer que l'on retrouve dans nos marchés sont d'une bonne qualité, tant à Québec qu'à Montréal. La situation est un peu moins intéressante à Toronto. Notre journaliste Réjean Lacombe a parcouru le rapport et nous livre les grandes conclusions qui s'en dégagent.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Non pas que la situation dans ces trois villes canadiennes doive être considérée comme étant un véritable paradis terrestre. Mais, entre le paradis et l'enfer, il y a toujours le purgatoire...

Or, selon une étude exhaustive réalisée par la firme Stratem de Montréal pour le compte de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), dont LE SOLEIL

Suite A-2, Qualité...

Autre texte en page A-6

Bertrand menace Paradis d'outrage au tribunal

L'avocat québécois Guy Bertrand envisage de recourir à une procédure d'outrage au tribunal contre le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis.

LE SOLEIL

Procureur de M. Raymond Lacroix dans la cause qui oppose cet homme d'affaires de Mont-Rolland au ministre de l'Environnement, Me Bertrand soutient que les menaces de poursuites lancées par le ministre Paradis à l'endroit de certains témoins compromettent la tenue d'un procès juste et équitable pour son client.

Le réputé avocat a convoqué la presse hier à son étude pour réagir aux déclarations du titulaire de l'Environnement qui qualifiait, jeudi, de « campagne de salissage » le procès qui se tenait en cour supérieure à Hull. M. Paradis laissait aussi entendre « qu'il demanderait au Procureur général de prendre ses responsabilités » à l'égard des allégations qu'aurait supposément tenues un témoin, la secrétaire de M. Lacroix, selon lesquelles il aurait baigné dans des histoires de corruption.

« Des accusations graves ont été portées contre la réputation du procès dans la mesure où quand vous dites que le procès devient une campagne de salissage, vous portez atteinte à l'intégrité du processus, du juge et des officiers de la justice. »

« Les accusations font en sorte que des témoins hésitent maintenant à venir témoigner », affirme Me Bertrand. « Des témoins qui sont déjà venus à la barre se sentent menacés. Ce n'est pas normal. Ils doivent pouvoir témoigner dans le calme et la sérénité, sans sentir qu'ils sont l'objet de pressions de qui que ce soit. Ce qui, malheureusement, n'existe plus maintenant. »

Me Bertrand consulte aujourd'hui son client pour déterminer si des procédures en outrage au tribunal seront prises contre le ministre de l'Environnement.

« Comme officier de la justice, je me dois d'examiner la conduite du ministre qui a porté une accusation contre l'intégrité du procès. »

Suite A-2, Bertrand...

“1000\$ qui me tombent du ciel!”

Du 2 au 21 mars 1992

C'est facile!
C'est payant!

Lors d'un achat dans une des boutiques de Place Laurier, vous recevrez automatiquement un bulletin de participation. Remplissez le bulletin en répondant correctement à la question « Y a-t-il 250 ou 350 boutiques à Place Laurier? ». Puis déposez votre bulletin dans l'un des 6 barils-pyramides situés dans le Centre commercial ou dans le grand baril près du Comptoir des renseignements au 2^e étage. Les règlements sont disponibles à ce comptoir.

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES

Suites de la première page

Qualité...

a obtenu copie, il ressort clairement que les Canadiens n'ont rien à envier aux Américains au chapitre de la fraîcheur des produits de la mer.

Sans pour autant vouloir comparer les résultats des deux recherches, notons qu'il a fallu quatre mois aux experts de Stratem qui se spécialise dans la réalisation d'études économiques et de marketing, pour réaliser cette étude. « Consumer Reports », pour sa part, a mis six mois pour mener à terme son enquête.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est Toronto qui offre les meilleurs et aussi les pires produits. Québec hérite de la deuxième place et finalement Montréal.

On retrouve donc quatre cotations de fraîcheur des produits offerts dans les comptoirs de frais des supermarchés établies par Stratem: extra, standard, limite, et inacceptable qui s'apparente avec le qualificatif « avarié ».

Ainsi, 40 % des produits de la mer offerts dans les 34 supermarchés et poissonneries torontoises reçoivent la cote « extra ». À Québec, 25 % de ces produits analysés dans 11 supermarchés et poissonneries se méritent cette cote d'excellence tandis qu'à Montréal, 16,6 % des produits de la mer vendus dans 33 entreprises spécialisées reçoivent la cote « extra ».

Par ailleurs, Québec vient en première place dans la catégorie « standard ». En fait, 75 % des produits analysés se retrouvent sous cette cote, tandis qu'à Montréal, elle est ramenée à 66,8 %. C'est à partir de cette fameuse cotation que la situation se détériore pour les Torontois: 35 % des produits de la mer sont considérés, sur le plan de la fraîcheur, comme étant « standard ».

La situation empire pour les supermarchés et poissonneries de Toronto lorsque les spécialistes considèrent que 20 % des produits scrutés à la loupe doivent recevoir la cote « limite » et que 5 % sont considérés comme « inacceptables ». On explique que cette situation est attribuable, en partie, aux exigences plus réduites des acheteurs des magasins de Toronto.

« D'après l'évaluation sur la compétence des chefs de rayons de la région de Toronto, note-t-on dans le document, ceux-ci avaient dans l'ensemble moins de connaissances que les chefs de rayons des supermarchés de la région de Montréal. »

À Montréal, 16 % des produits de la mer sont étiquetés « limite », tandis que pas un de ces produits reçoit la cote « inacceptable ». À Québec, on évite le pire. Tous les produits analysés évitent ces notes négatives. On pourrait même indiquer, en se basant sur les deux notes d'excellence, soient « extra » et « standard », que c'est à Québec que les produits de la mer sont les plus frais, grâce à une cote de 100 %.

Si, sur le plan de la fraîcheur des produits classés dans la catégorie « extra », Toronto vient en tête, il n'en reste pas moins qu'au chapitre de la présentation de ces produits de la mer, c'est Québec qui domine largement. Toronto se retrouve loin en arrière.

■ Affrontement à Akwesasne

CORNWALL (PC) — Deux agents de la Police provinciale de l'Ontario ont été légèrement blessés et quatre voitures de patrouille endommagées hier après-midi, lors d'un affrontement avec des Amérindiens du côté de St-Régis et de l'île de Cornwall de la réserve d'Akwesasne. Selon la Police provinciale de l'Ontario, l'incident a commencé peu après 15 heures quand des policiers ont intercepté un individu qui conduisait de façon erratique en direction des États-Unis. Selon la police, une trentaine de coups de feu ont été tirés du côté de St-Régis et de l'île de Cornwall au cours de l'incident, mais aucun de ces coups de feu n'a été tiré sur les lieux mêmes de l'incident. La surveillance policière a été accrue dans l'île.

Ainsi, 50 % des présentations de ces produits dans les supermarchés et les poissonneries de Québec reçoivent la cote « extra », 25 % sont « standards » et 25 % accèdent à la cote « limite ».

Toutefois, les auteurs de l'étude spécifient qu'il faut être prudent dans l'interprétation des données de Québec. « L'évaluation, explique-t-on, a été faite sommairement. Seulement quatre des neuf supermarchés évalués possédaient un comptoir de produits frais. Un de ceux-ci offrait des produits de qualité supérieure et une excellente présentation. Les trois autres offraient tous des produits de qualité moyenne et une présentation de qualité supérieure, moyenne et inférieure respectivement. »

Quoi qu'il en soit, Montréal domine largement Toronto qui fait figure de parent pauvre au chapitre de la présentation des produits de la mer. Pendant qu'à Montréal, 40 % des présentations reçoivent la cote « extra », on n'en retrouve que 15 % à Toronto. Toutefois, 35 % des présentations torontoises héritent de la cote « limite » alors que seulement 6,7 % sont ainsi étiquetées à Montréal.

Les auteurs de l'étude pointent du doigt trois lacunes qui causent cette démarcation importante entre Toronto, Montréal et Québec. Les supermarchés de la région torontoise auraient moins investi en équipement et décoration pour leur comptoir de frais, le personnel apparaît moins compétent à Toronto et finalement le personnel montréalais, malgré certaines lacunes enregistrées, bénéficie d'une meilleure formation.

Malgré ces quelques malheurs, les Torontois peuvent se glorifier d'une chose et faire un pied de nez aux Québécois. « Le marché de Toronto, soutient le mémoire, est mieux servi sur le plan des approvisionnements. Le poisson distribué chez le détaillant de Toronto est de fraîcheur supérieure à celui distribué à Montréal. »

Demain: vendre des produits de la mer, ça coûte cher...

Chômage...

gne de vie. Les données sur l'emploi, publiées hier, montraient que 164 000 postes ont été créés en février. « Nous sommes à l'aube d'une reprise », dit-il.

Aux difficultés américaines s'ajoute le fait qu'un climat récessionniste prévaut un peu partout à travers le monde. Le Canada, qui était tombé en récession avant tout le monde en raison de sa politique monétaire restrictive, doit maintenant faire face à une demande plus faible pour ses exportations. D'où les problèmes actuels de redémarrage, malgré des taux d'intérêt qui ont baissé substantiellement depuis 18 mois. Mais la hausse du taux préférentiel des banques, jeudi, « ne fera rien pour redonner confiance aux consommateurs », remarque M. Normand.

Au total, le Canada comptait en février près de 1,5 million de chômeurs.

En février, il y a eu 32 000 emplois à temps plein qui ont été perdus, quoique une partie de ces pertes a été compensée par des postes à temps partiel.

C'est encore dans le secteur manufacturier que les pertes ont été les plus importantes, avec 22 000 travailleurs en moins. Du côté des services par contre, le nombre des employés s'est accru de 30 000, après cependant un recul de 22 000 enregistré en janvier.

Au Québec, dans la plupart des villes sondées, le taux de chômage a augmenté, sauf à Sherbrooke, où il est passé en moyenne de 13,5 % pour les mois précédents à 12,6 % en février.

Montréal continue d'être durement frappée, avec un taux de 12,4 %.

Aux États-Unis, le taux de chômage a atteint 7,3 % en février, contre 7,1 % en janvier, soit le taux le plus élevé depuis six ans et demi, a annoncé hier le département américain du Travail.

Bertrand...

« Si nous étions au criminel, le procès serait déjà avorté à la suite des déclarations du ministre », déclare l'avocat. « Quand on menace de poursuivre au criminel des témoins au moment où le procès est en cours et qu'on accuse le procès d'être une campagne de salissage, ça veut dire qu'on attaque l'institution judiciaire. »

Ce n'est que mardi matin, à la reprise des travaux, que Guy Bertrand dévoilera ses intentions.

Pierre Paradis devrait alors être représenté par un avocat de pratique privée, Me Raynald Langlois, qui assurera la défense du ministre Paradis. Il n'est pas impossible non plus que le ministre vienne témoigner devant le juge Jean Dagenais.

Rappelons, brièvement, que toute cette histoire a commencé par un refus de l'Environnement d'accorder à Raymond Lacroix un permis d'exploitation d'un lieu d'enfouissement sanitaire près de Montebello. Le promoteur prétend que le refus du MENVIQ ne repose pas sur des considérations techniques, mais bien sur des pressions politiques. Il demande à la cour supérieure de trancher la question.

Finalement, Guy Bertrand qualifie « d'accusation gratuite » le commentaire de Pierre Paradis voulant que le procès soit faussé en raison de son allégeance politique.

Ex-candidat à la direction du Parti québécois, Guy Bertrand avoue son militantisme péquiste, mais nie choisir ses clients selon leurs couleurs politiques. « C'est contraire à ma déontologie », jure-t-il en soulignant que son client, M. Raymond Lacroix, est un libéral.

Cocaïne...

établies à partir de données recueillies auprès de ceux qui souscrivent à une assurance-vie. Ces statistiques éliminent donc tous les autres. Peut-être qu'une enquête universelle sur la salubrité publique, tant au Canada qu'aux États-Unis, permettrait au Québec de perdre son rang de champion nord-américain en matière de consommation de cocaïne.

Autre élément marquant révélé par les statistiques des assureurs-vie: on compte 25 % de plus de décès par suicide au Québec que dans le reste du Canada. Et ce sont surtout les hommes qui se suicident.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 06-03-92

2-4-8

2-3-0-4

INTER-PLUS

630247 gagne 250 000 \$

30247 gagnent 2500 \$

0247 gagnent 250 \$

247 gagnent 25 \$

47 gagnent 10 \$

numeros mobiles

47738 gagnent 1000 \$

9132 gagnent 100 \$

252 gagnent 25 \$

MINI-LOTO

647952 gagnent 50 000 \$

47952 gagnent 5000 \$

7952 gagnent 250 \$

952 gagnent 25 \$

52 gagnent 5 \$

64795 gagnent 1000 \$

6479 gagnent 100 \$

647 gagnent 10 \$

PROVINCIAL

3332572 gagne 500 000 \$

332572 gagnent 5000 \$

32572 gagnent 500 \$

2572 gagnent 100 \$

572 gagnent 25 \$

72 gagnent 5 \$

POUR VOUS INFORMER

GÉRARD D. LÉVESQUE

Au-delà du record de longévité parlementaire au Québec... un portrait de l'homme

lundi, mardi et mercredi
journaliste: Pierre Boucher

CE SOIR

Vos nouvelles du Québec
dès

17h30

Du lundi au vendredi



POUR VOUS AVANT TOUT

LA TROIS

LE SOLEIL

Expansion de la chasse au phoque : le Canada menacé de boycottage

LONDRES (d'après PC) — Le député travailliste Tony Banks a demandé au Parlement de Londres, hier, de condamner le projet canadien visant à encourager l'expansion de la chasse aux phoques au large de Terre-Neuve.

La motion est signée par 115 des 650 députés (près de 18 %) et elle a l'appui de la Fédération internationale de protection des animaux.

Si le gouvernement canadien ne tient pas compte des protestations britanniques, a déclaré M. Banks, il y aura alors une vaste campagne de boycottage des produits de la pêche en provenance du Canada.

Le mois dernier, le ministre canadien des Pêches, John Crosbie, a indiqué à Ottawa qu'il faudrait peut-être tuer 500 000 phoques par année, au lieu de 60 000 comme actuellement.

Au Canada, comme en Grande-Bretagne d'ailleurs, les pêcheurs se plaignent de ce que les phoques dévorent des millions de kilogrammes de morues. Ils sont tellement nombreux, signalent-ils, qu'ils fourmillent autour des bateaux et qu'ils brisent les filets de pêche.

Pour M. Banks, cependant, « rien ne prouve que les phoques, plutôt que la surpêche et la pollution, soient la principale cause des problèmes de la morue ».

Mme Marion Jenkins, porte-parole de la Fédération internationale de protection des animaux à Londres, a pour sa part cité les propos de scientifiques canadiens, selon lesquels l'alimentation des phoques ne comprend que 1 % de morues.

Au début des années 80, les protestations contre la chasse aux blancs ont conduit au boycottage des produits du phoque en Europe.

En apprenant le dépôt de la motion, le ministre Crosbie s'est demandé pourquoi les parlementaires britanniques se porteraient à la défense des phoques, qui ne sont pas menacés, plutôt que des morues, qui le sont.

Propriétaire du dépanneur incendié jeudi

Jocelyn Grondin avoue sa culpabilité

Le propriétaire du dépanneur Alimentation des Méandres, du boulevard Saint-Jacques, à Québec, a avoué hier, devant le commissaire aux incendies Cyrille Delage, avoir délibérément mis le feu à son commerce afin de toucher de sa compagnie d'assurances une importante somme qui lui aurait permis de se remettre à flot financièrement. Ironie du sort, il s'agit du même dépanneur dont le propriétaire avait été abattu, l'été dernier, par un agent de la police de Québec.

échauffé divers scénarios de relance, Grondin s'est rendu dans le sous-sol. « Tout ce que je me rappelle, c'est que j'étais assis dans l'escalier avec mes papiers. »



Jocelyn GRONDIN

Désespéré, le commerçant a avoué qu'il avait alors décidé de mettre le feu dans une boîte remplie de journaux, puis, se ravissant

quelques instants plus tard, de l'éteindre avec ses bottes. Ce qu'il fit de façon incomplète puisque les flammes ont eu tôt fait de reprendre de la vigueur après son départ. C'est finalement un chauffeur de taxi qui devait alerter les pompiers.

Le locataire du logement situé en haut du dépanneur, Dominique Noël, 19 ans, a avoué au commissaire Delage qu'après avoir été réveillé par le système d'alarme, il avait aperçu

M. Grondin sortir en trombe du sous-sol. « Je pensais que c'était un voleur, mais après coup j'ai vu que c'était le propriétaire. Il m'a dit qu'il y avait le feu. »

L'expert en sinistres de la compagnie d'assurances de M. Grondin a estimé à 20 000 \$ le montant des dommages causés par l'incendie.

Le Procureur général déterminera, selon les recommandations de Me Delage, si des accusations seront portées contre le commerçant.

LE SOLEIL

« J'ai pensé mettre fin à tout ça, à mes problèmes... », a indiqué Jocelyn Grondin, 40 ans, qui avait acheté le dépanneur de la veuve de Laurent Tremblay, le 14 novembre. Malgré tous ses efforts, le nouvel acheteur n'avait jamais réussi à atteindre, faute d'une clientèle suffisante, le seuil de la rentabilité.

Comme est venu l'affirmer les fils de M. Tremblay, Grondin

est devenu rapidement incapable de rembourser le prix de vente et le loyer, soit l'équivalent de 1600 \$ mensuellement. Aucun paiement n'avait été effectué pour les mois de février et mars. Le montant de sa dette s'élevait à environ 4000 \$. Une mise en demeure devait lui être envoyée cette semaine, a souligné M. Tremblay.

Dans la nuit de jeudi, après avoir festoyé avec quelques amis dans son commerce et



Une cinquantaine d'employés se retrouvent sans travail à la suite du sinistre, rue du Parc, qui laisse derrière lui des dommages évalués à 2 millions \$. La cause de l'incendie, qui aurait pris naissance dans une garde-robe, demeure inconnue.

Destruction « opportune » de 8 commerces par le feu

La mairesse Boucher écarte tout projet résidentiel, rue du Parc

La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, rejette catégoriquement les allégations selon lesquelles la destruction de huit commerces par le feu, jeudi après-midi, rue du Parc, tombait pile pour sa municipalité qui mijotait un quelconque projet résidentiel.

LE SOLEIL

« Nous n'avions rien mis de l'avant, la rue du Parc n'était pas une priorité », a souligné Mme Boucher, ajoutant que l'ancienne administration Lavoie avait toutefois caressé l'idée, en 1983, d'investir des sommes importantes afin de revampir cette zone qui mène à l'Aquarium et au pont de Québec.

« Jamais au grand jamais nous n'avons pensé mettre de l'argent pour exproprier les commerces des lieux », a insisté Mme Boucher, en réaction à des employés qui, hier matin,

avait confié au SOLEIL que la ville convoitait depuis longtemps ces terrains afin de se débarrasser des immeubles « qui nuisaient à l'attrait touristique de l'aquarium ».

Tout au plus, la ville de Sainte-Foy avait, l'été dernier, repris le bail du Canadien National afin de se débarrasser des vieux hangars situés en face des commerces incendiés jeudi, a indiqué Mme Boucher. Ces bâtiments vétustes renfermaient une foule d'objets, dont 8000 pneus usagés, d'où cette opération de nettoyage par crainte d'un incendie.

D'autres « gérants d'estra-

des » ont également mis en doute le travail des pompiers, ce que réfute du même souffle la mairesse Boucher et le porte-parole de la police de Sainte-Foy, Jacques-André Leclerc. « Je trouve ça ridicule de penser ça, a indiqué ce dernier. Il n'y a pas une administration municipale qui soit assez suicidaire pour faire de telles choses. Les pompiers sont là pour combattre l'incendie et ils l'ont fait du mieux qu'ils ont pu. »

La cause de l'incendie, qui aurait pris naissance dans une garde-robe, demeure inconnue. Plusieurs témoins restent à rencontrer, a indiqué M. Leclerc. Une cinquantaine d'employés se retrouvent sans travail à la suite de ce sinistre qui laisse derrière lui des dommages évalués à 2 millions \$.

LE SOLEIL

À Québec même, les victimes ne dépasseraient pas la douzaine. MicroBec a rapporté une dizaine de cas chez ses clients et, grâce au logiciel anti-virus du ministère des Forêts, un fonctionnaire a pu identifier à temps le Michel-Ange sur son ordinateur personnel.

À l'échelle du pays, le directeur des Communications chez IBM Canada à Montréal, Yves Valiquette, ne rapportait aucun cas en fin de journée hier. « Le 6 mars me rappelle le 13 octobre 1989 où on avait prédit les pires catastrophes. L'alerte ne s'était révélée guère plus qu'un pétard mouillé. C'est la même chose aujourd'hui. Avec tout le battage publicitaire qui a entouré le Michel-Ange, il ne fait pas de doute que nos gros clients auraient rappliqué si le virus avait frappé leur système informatique. »

Tout en affirmant ne pas avoir vraiment eu peur, Yves Valiquette se garde bien de paivoiser. « Personne chez IBM ne riait hier et personne ne riait ce matin. Sans en faire un plat, nous avons suivi la situation de très près. » Et le directeur des communications de la compagnie directement visée par ce virus d'ajouter que la prudence reste de rigueur. « Il y aura toujours des gens qui vont essayer de battre le système, dit-il. Des gens qui vont construire des virus, malins ou bénins. Nous devons continuer de nous prémunir contre cela et ne jamais relâcher notre vigilance. »

« La menace n'était peut-être pas fondée, abonde dans le même sens Louis Bellefeuille, technicien en informatique au cégep de Limoilou. Ce virus-là devait s'activer un 6 mars, personne n'a dit de quelle année. Peut-être était-ce le 6 mars 1991 ou le 6 mars 1993. Qui sait ? » Et Louis Bellefeuille d'assurer que la centaine de micro-ordinateurs sur les deux campus du cégep fonctionnaient tous très bien hier, hormis un laboratoire où les élèves ont effacé des systèmes DOS par mégarde, ce qui n'a rien à voir avec le virus.

À l'université Laval, Claire Trudel, du Centre de traitement de l'information (CTI), a déclaré que tout était calme à la cité universitaire mais que, mercredi et jeudi, au moins 150 personnes étaient passées au CTI faire provision d'anti-virus.

Calme plat aussi à la Commission scolaire de Charlesbourg qui affiche un parc de 300 appareils IBM ou compatibles. Au cégep de Sainte-Foy, Martin Durand a expliqué que

des anti-virus étaient installés en permanence sur les ordinateurs des établissements. « Les institutions en général sont bien protégées contre ce genre de danger, a-t-il dit. Ce sont les particuliers qui risquent le plus. Le virus, ça s'attrape d'une disquette à l'autre. Comme la grippe ! »

À la Confédération des Caisses populaires Desjardins, à Lévis et à Montréal, le virus ne s'est pas manifesté. Pas plus d'ailleurs qu'à la Société de l'assurance automobile du Québec, la Régie des rentes ou la Régie de l'assurance-maladie où Pierre Boucher, adjoint exécutif au président, a précisé que « la régie n'avait pas de bibites ». « Nous avons mis le malade aux antibiotiques pour contrôler le virus », a-t-il lancé, en gardien consciencieux de la santé québécoise.

La petite histoire
Comme la grippe de Hong Kong, le virus informatique Michel-Ange nous serait venu d'Asie. Selon des informations diffusées par Reuter, il aurait été propagé dans le monde entier par une entreprise taïwanaise de copie de programmes.

Mais c'est Marco Labrie, technicien en travaux pratiques au Département d'informatique du cégep Garneau, qui explique le mieux l'apparition de virus dans le monde informatique. Tout a commencé avec les compagnies qui ont développé des programmes pour protéger leurs logiciels contre les fraudeurs, explique-t-il. Après six ou sept copies, le virus s'activait et mettait fin au trafic pirate. « Puis, c'est devenu un énorme jeu. Les mordu se sont mis à rivaliser d'originalité. On construisait des virus pour le plaisir, puis on développait des logiciels pour les détruire. Un jour, un drôle prêtait une disquette infectée à un "chum" qui la transmettait à un autre et ainsi de suite jusqu'à ce que la contamination devienne épidémique. »

Malgré la fièvre des derniers jours, le bilan de Michel-Ange apparaît comme toute assez modeste. Computer World Magazine a fait état d'au moins 50 cas de contamination dans le monde. Et aux États-Unis, 20 000 ordinateurs personnels au plus, soit environ un sur 2500, pourraient être touchés si aucune précaution n'avait été prise.

Mais certains commencent à soupçonner les sociétés de services et les distributeurs de logiciels anti-virus d'utiliser abusivement la « panique informatique » aux seules fins de marketing.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Pouvoirs: Beaudoin serait allé plus loin



Si le sénateur Gerald Beaudoin (photo) avait rédigé seul le rapport du comité dont il était le coprésident, il serait peut-être allé plus loin dans le partage

des pouvoirs. Michel Vastel l'a rencontré au lendemain des déclarations du premier ministre Bourassa à l'effet que son rapport était inspiré par un esprit de « fédéralisme dominateur ». À ne pas manquer dans notre page ENTREVUE.

S'exposer au soleil en prenant des précautions

L'amincissement de la couche d'ozone et l'incidence de plus en plus élevée des cancers de la peau doivent amener les Canadiens à faire preuve de prudence avant d'aller au soleil. Mais il n'y a pas lieu de prendre panique. À lire dans notre section TENDANCES.

Joé Juneau a choisi la route la plus longue



Après de nombreux détours, Joé Juneau est finalement parvenu à la Ligue nationale. S'il a pris un peu plus de temps que les jeunes de son

âge à réaliser son rêve, c'est parce qu'il a refusé de mettre tous ses oeufs dans le même panier, confie-t-il à Maurice Dumas dans les pages centrales de notre TABLOÏD SPORT.



7 695\$

GEO METRO 1992

FOURNIER

Chevrolet Oldsmobile inc.

— Promotion pour les étudiants : rabais de 750 \$ si admissibles
— Transport et taxes en sus, rabais GM inclus

Geo Metro 1992



8 895\$

Berline 4 portes moteur 4 cylindres

AUT. DE LA CAPITALE, PIERRE-BERTRAND 687-5170

Pour faire adopter son projet de réforme constitutionnelle au Canada anglais

Mulroney compte sur le « courage » de ses collègues

Le chef du gouvernement fédéral, Brian Mulroney, pense qu'il pourra compter sur assez de premiers ministres « de courage et de principe » pour faire adopter son projet de réforme constitutionnelle. Quant aux quelques récalcitrants, comme Clyde Wells, il n'écarte pas l'hypothèse de leur « passer par-dessus la tête ».

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

M. Mulroney participait à l'émission *Contact* du réseau radio-phonique Télémedia, avec son « vieil ami » Jean Cournoyer. (M. Cournoyer fut à l'origine de la carrière publique de l'actuel premier ministre en le nommant à la Commission d'enquête sur la violence dans l'industrie de la Construction — la commission Cliche).

Faisant preuve d'un optimisme que ne partageait manifestement pas l'animateur, Brian Mulroney pense que les Canadiens ordinaires sont animés de plus de

bonne volonté à l'égard du Québec que les élites politiques du pays.

« David Peterson est allé à l'abattoir pour défendre ce en quoi il croyait, a-t-il rappelé. Cela prouve qu'il y a des gens de principe et de courage qui sont prêts à se tenir debout pour défendre le Canada. Et nous avons des alliés comme cela : à la lecture des journaux, on a l'impression que le premier ministre de l'Ontario est très exigeant mais je peux vous affirmer, sans aucune hésitation, que Bob Rae a une sympathie certaine pour le Québec, qu'il veut régler le problème de façon honorable. Le nouveau premier ministre Mi-

chael Harcourt, de la Colombie-Britannique, est animé d'un désir de collaboration. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse aussi ».

Et Clyde Wells, de Terre-Neuve ? Soulignant que cette fois, et contrairement à l'Accord du lac Meech, il va procéder avec deux volets (l'un qui exige l'approbation de sept premiers ministres et l'autre l'unanimité), Brian Mulroney n'hésite pas à évoquer la possibilité de « passer par-dessus la tête » de deux ou trois récalcitrants. « On va pouvoir livrer la marchandise ! » promet-il.

Des gens de raison
Dans l'esprit du chef du gouvernement fédéral, ce sont les opinions publiques qui vont forcer ses collègues des provinces à se préoccuper davantage de l'avenir du pays que de leurs intérêts politiques immédiats. Il cite l'exemple récent du premier ministre de

l'Alberta qui a remis en question le bilinguisme au Canada et dit que la réforme du Sénat, pour lui, c'était très important.

« Il y a eu un sondage, poursuit Mulroney, et les Albertains ont dit, par une marge importante, qu'ils étaient prêts à reconnaître l'importance du bilinguisme pour demeurer Canadiens. Et en deuxième lieu, même s'il est vrai qu'ils auraient souhaité un Sénat "triple E", si cette question menaçait l'unité nationale, ils seront prêts à faire des compromis pour garder le Québec au Canada. Cela veut dire qu'il y a une marge importante entre l'élite politique au Canada et le peuple. »

Le chef du gouvernement conservateur passe cependant sous silence le fait que le Reform party de Preston Manning, deux fois plus populaire que son propre parti, s'oppose justement au bilinguisme et que c'est pour cela jus-

tement que Don Getty a radicalisé ses propos.

Deux jours après les critiques à peine voilées de Robert Bourassa, Brian Mulroney a pris la défense du rapport Beaudoin-Dobbie et s'en est surtout pris aux souverainistes. Il continue de prétendre que le rapport du Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada « offre le paquet le plus imposant et le plus important jamais accordé au Québec... Ce n'est peut-être pas le Pérou mais au lieu de le rejeter du revers de la main, il faut dialoguer à partir de cela ».

Cela ne l'inquiète pas que Lucien Bouchard ou Jacques Parizeau, et des universitaires comme Léon Dion, aient tiré à boulets rouges sur le rapport. « Au Québec, prétend-il, la classe politique s'agit alors que la population est en train de nous envoyer un message différent. Parizeau verse des larmes de crocodile sur l'Accord du lac Meech alors qu'il a tout fait pour le saboter... Moi j'étais fédéraliste, je le suis encore, et je vais mourir Canadien. »

Une partie « jouable »

Là encore, monsieur Mulroney ne semble pas se soucier que le Bloc québécois sur la scène fédérale occupe la moitié du terrain et que le Parti québécois, sur la scène provinciale, devance le Parti libéral. Plus tard dans la journée, le premier ministre a cependant confié au cours d'un entretien privé qu'il ne pourra croire vraiment dans son optimis-

me de façade qu'après avoir entendu la première réaction des provinces (jeudi, à la Conférence ministérielle présidée par Joe Clark).

« Je vous avoue qu'on traverse une période assez difficile, a-t-il reconnu. Une Constitution, c'est bien important, mais ce n'est pas le seul instrument du bonheur des peuples. Un pays ne vit pas que de bouts de papier : ce sont aussi des valeurs fondamentales, des aspirations communes. Au Canada ça veut dire la prospérité, les bienfaits de l'union économique, les libertés fondamentales, des traditions d'entraide et de respect mutuel. »

Comme s'il rodaient son discours référendaire, Brian Mulroney fait directement appel à la tolérance du Canada anglais et au désir des Québécois de choisir un fédéralisme renouvelé plutôt que la souveraineté. Il a manifestement des sondages, ou des signaux des provinces, qui lui permettent de croire que la partie est jouable. Personne ne doute d'ailleurs de ses qualités en campagne électorale mais, comme Pierre Trudeau contre René Lévesque en 1980, il devra se mesurer à des chefs politiques — Jacques Parizeau et Lucien Bouchard — qu'il a longtemps respectés.

Ce qu'il recherchera au cours des prochaines semaines, ce sera à « neutraliser » les premiers ministres des provinces et les chefs des partis d'opposition à Ottawa pour s'en faire, sinon des alliés, du moins des chefs politiques qui n'ouvriront pas un deuxième front contre lui. Mais certains, comme Michael Harcourt et Jean Chrétien, ont la mémoire longue : ils savent que la résolution de la crise constitutionnelle sera immédiatement suivie d'une élection générale. Le défi pour tous les politiciens sera de « mettre leur pays avant leur parti ».

On suggère même, dans les cercles du parti conservateur, que le premier ministre pourrait montrer lui-même l'exemple en annonçant qu'il ne se représentera pas si le pays approuve une réforme constitutionnelle satisfaisante pour le Québec !

EN RAPPEL

SAMEDI 7 MARS

VENTE 9 HEURES

9 HEURES

de rabais incroyables sur toute la marchandise en magasin de 8 h. à 17 h.

DERNIÈRE CHANCE

AUCUN PAIEMENT AVANT FÉVRIER 1993*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 février 1993 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage
"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"
VALEUR 10 000 \$
Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcelette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcelette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

UN VOYAGE
DOUBLE
PAR JOUR
PENDANT 63
JOURS

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Abonnez-vous :
647-3333

**MOI, JE
M'ENGAGE**



...à penser à vous, le client, en premier
lorsqu'il est question d'argent.
Après tout, je suis ici surtout
pour vous satisfaire...
vous le client.

Marcelle Savoie, comptable/contrôleur

**LEVIKO
S'ENGAGE**



144, route Kennedy, Lévis 833-7140

Connaissez-vous le meilleur
remède pour
calmer le
stress et soigner vos
fatigues ? C'est la

THALASSOTHÉRAPIE

À

PASPÉBIAC

Bain à l'eau de mer,
enveloppement d'aigues,
massage thérapeutique...

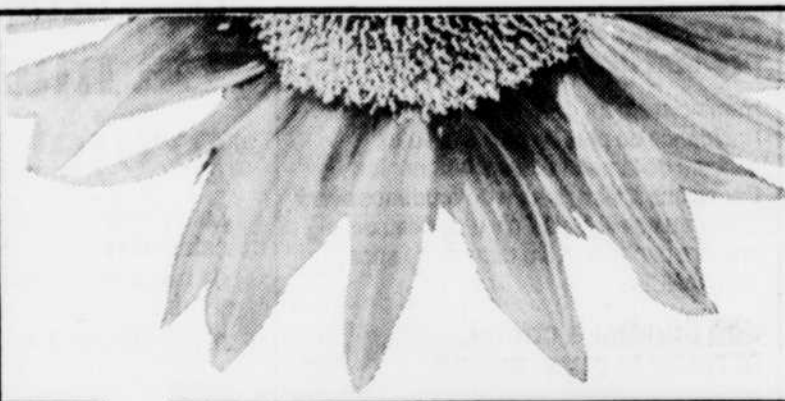
Le bonheur
dans un somptueux manoir 19e
siècle sur 15 acres de terrain
aménagé au bord de la mer...

"Là où l'ambiance fait la différence"

AUBERGE DU PARC

Brochure

1-800-463-0890



AVION + AUTO 657 \$*

7 JOURS de 657 \$* à 799 \$* (1er janv. - 17 mai)
Montréal/Lisbonne/Montréal — Voiture 7 jours
Hôtel/Petit déjeuner (1 nuit/Lisbonne)
Voiture 7 jours additionnels : Janv. - Mars 59 \$
Avril - Mai 107 \$

SUPER OFFRE 884 \$*

14 JOURS — AVION + AUTO + HÔTEL
de 884 \$* à 1162 \$* (1er janv. - 17 mai)
Montréal/Lisbonne/Montréal — Voiture
Hôtels (Estoril 4 nuits/Algarve 7 nuits/Lisbonne 2 nuits)

POUSADAS 1320 \$

HABITEZ DANS DES CHÂTEAUX, DES PALAIS, DES MONASTÈRES D'ANTAN...
14 JOURS AVEC PETIT DÉJEUNER + AVION + VOITURE
MONTREAL/LISBONNE/PORTO X FARO/LISBONNE/
MONTREAL DE 1320 \$ à 1709 \$ (JUSQU'AU 31 MAI)

VOITURES AVEC KM ILLIMITÉS, ASSURANCES, EXONÉRATION DE DOMMAGE PAR COLLISION
*prix par pers., occ. dbl. Taxe de départ 40 \$ en sus. Départs samedi + 10 \$

Getaways
Contactez votre agent de voyages

TOP
AIR PORTUGAL
Permis du Québec

Le bilan le plus faible des 30 dernières années

1000 personnes sont mortes sur les routes du Québec en 1991

MONTREAL (PC) — Un total de 1000 personnes sont mortes, en 1991, sur les routes du Québec où circulent plus de 4 millions de véhicules, ce qui représente une diminution de 7,7 % comparativement à l'année précédente et le plus bas niveau des 30 dernières années.

Selon les chiffres rendus publics hier par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), il faudrait remonter à 1961 pour observer un nombre plus bas, soit 889 personnes décédées sur les routes, alors que le parc automobile était trois fois moins important qu'aujourd'hui.

C'est dans la catégorie des occupants de camions lourds qu'a été enregistrée en 1991 la baisse la plus importante des personnes décédées. En 1990, 26 occupants de camions lourds avaient perdu la vie comparativement à 14 personnes en 1991, une baisse de 46,2 %.

En conférence de presse, hier, le ministre québécois des Transports, Sam Elkas, a attribué cette

amélioration aux vérifications plus nombreuses faites sur les camions lourds.

« L'introduction de la loi 108 permet le contrôle routier, comme le réclamait l'Association des camionneurs et l'ensemble de la société. Dernièrement vous avez vu des véhicules de la SAAQ dans lesquels se promènent les contrôleurs routiers », a expliqué le ministre.

Les 1000 personnes décédées sur les routes en 1991 se répartissent ainsi : 582 se trouvaient dans un véhicule de promenade, 103 dans un camion (lourd ou léger), 70 sur une motocyclette, 38 sur une bicyclette et 145 étaient à pied. Pour les 62 autres, le type de véhicule n'a pas été précisé.

Les blessés

En ce qui a trait au nombre de blessés, on a noté une augmentation de 2,9 % des blessés graves ayant nécessité l'hospitalisation, le nombre étant passé de 6836 en 1990 à 7034 en 1991.

Toutefois, le nombre de blessés légers a diminué de 5,2 % passant de 46334 en 1990 à 43944 en 1991.

L'ensemble des victimes décédées et blessées totalise 51 978 personnes en 1991, soit le nombre le plus bas des huit dernières années.

Bilan régional

La situation diffère d'une région à l'autre. Au chapitre des décès, sept régions sur 15 montrent une diminution. Ce sont les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie qui affichent les plus importantes diminutions.

À l'opposé, ce sont les régions de Laval, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine qui ont enre-

gistré les plus fortes augmentations.

Les deux principales causes d'accidents demeurent la conduite avec les facultés affaiblies et la vitesse excessive sur les routes.

En plus de continuer à surveiller les conducteurs à ces deux égards, la SAAQ cherchera à augmenter le taux de port de la ceinture de sécurité à l'arrière des véhicules automobiles et le taux d'utilisation des sièges d'auto pour enfants.

À l'heure actuelle, la SAAQ estime que la ceinture de sécurité est portée à l'avant des véhicules par 90 % des personnes, le plus haut taux en Amérique du Nord. Le taux d'utilisation des sièges d'auto pour enfants se situe quant à lui à 60 %.

Les jeunes

La catégorie des jeunes de 16 à 24 ans représente 25 % des vic-

times décédées et près de 30 % des blessés graves, révèlent les chiffres de la SAAQ pour 1991.

Si l'on considère le nombre de conducteurs titulaires de permis de conduire et impliqués dans des accidents, la SAAQ a constaté que les jeunes de 16 à 24 ans sont une fois et demie plus représentés que la moyenne des conducteurs.

M. Gagnon explique cette situation par le fait que les jeunes conducteurs, en plus d'être inexpérimentés, conduisent des véhicules plus âgés, à plus haute vitesse et à des heures et des périodes à hauts risques (entre minuit et trois heures du matin durant le week end alors que plus de gens

ayant consommé de l'alcool sont au volant).

Le ministre Elkas prévoit que le bilan routier pour 1992 marquera une amélioration sur celui de 1991 en raison du resserrement des normes d'accès à la conduite automobile, de l'instauration d'un permis probatoire pour tous les nouveaux conducteurs et d'une surveillance policière de plus en plus intensive sur les routes.

Un meilleur contrôle du transport routier et la tarification en fonction du dossier de conduite, qui entrera en vigueur le 1er décembre 1992, devraient également permettre de réduire encore le nombre de victimes sur les routes, espère-t-il.

M. Claude Prévost, audioprothésiste
 avise sa distinguée clientèle et tous les gens ayant une déficience auditive, qu'il a ouvert un
NOUVEAU CABINET DE CONSULTATION AUDIOPROTHÉTIQUE À SAINTE-FOY
 Vous y trouverez la même qualité de service et le professionnalisme qui ont su faire sa renommée.
 Madame Helaine Prévost, audioprothésiste diplômée ayant deux années d'expérience, se fera un plaisir de vous recevoir à ce nouveau bureau situé au:
 2612, rue Lapointe
 coin rue Jean-Dequen, face au stationnement du CHUL
 Tél.: 650-9090 Sainte-Foy 688-1430 Québec



LES GRANDS SOLDES **MARBRE ET GRANITE!**

Tables de salle à manger	Cour.	Solde
Granite bleu perle	1895 \$	1295 \$
Marbre beige	1295 \$	950 \$
Marbre rosco verona	1095 \$	695 \$
Marbre vert	2550 \$	1895 \$
Marbre rosco alicante	2000 \$	995 \$
Marbre blanc	1695 \$	995 \$
Tables de coin		
Granite rose	495 \$	370 \$
Marbre blanc	550 \$	350 \$
Marbre beige	425 \$	325 \$
Granite noir	245 \$	195 \$
Tables de centre		
Granite noir	650 \$	450 \$
Marbre noir	650 \$	425 \$
Marbre beige	275 \$	195 \$
Marbre aggloméré mauve	275 \$	195 \$
Marbre blanc	950 \$	495 \$
Colonnes		
Marbre différentes couleurs	600 \$	400 \$

AUTRES MODELES DISPONIBLES
20% à 50% de rabais

Possibilité de fabrication sur mesure selon vos goûts et exigences.

ATLAS Bains & Céramiques Inc.
 1385, de la Pointe-aux-Lièvres Québec 648-1755
 Importateur et distributeur - Téléphoneur: 634-0997

Clinique d'ophtalmologie
Dr J.R. Clément m.d.
Verres de contact
 PLACE DE LA CITÉ
 2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
 (418) 654-1488

GM LOCATION PLUS
CAVALIER RS CABRIOLET 92
 Nouveau modèle avec grand coffre à bagages
 • Garantie GM totale: 3 ans / 60 000 km
 • Location 48 mois, 96 000 km
 • Service de nuit: mécaniciens d'expérience en devoir jusqu'à 2 h du matin
 * Sans obligation pour vous de racheter la voiture
439⁰⁸* par mois
INCLUS: taxes, transport, préparation, taux 7,9 %
Chez Marlin, c'est clair TOUT EST INCLUS
MARLIN GEO
 Chevrolet Oldsmobile Inc.
 c'est grandement accueillant!
 2145, boul. Charest Ouest, Québec 688-1212

Confort, élégance, mode

BLOUSON PURE SOIE
 pour homme et jeune homme
UN VRAI PRIX 99⁹⁵
 "MODÈLE" forme du blouson de baseball
 Col en tricot
 Poignets en soie
 "COULEURS" noir, prune, vert, bleu pétrole
 "GRANDEURS" P, M, G, TG
 ENTRETIEN FACILE
C'est vous offrir plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.
 • 4080, BOUL. SAINTE-ANNE MONTMORENCY PRÈS DES CHUTES
 • CENTRE D'ACHATS CANARDIERE QUÉBEC
 • GALERIES DE LA CAPITALE PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
 • PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BAIE
 • PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE LAURA SECORD
 • PROMENADE DRUMMONDVILLE À L'ENTRÉE DE SEARS

AUJOURD'HUI GRANDE OUVERTURE 3 ENTREPÔTS

*** Sainte-Foy** (angle du Vallon et chemin Sainte-Foy) 651-0483
*** Québec** (Mail Centre-Ville) 529-1054
*** Lévis** (Place Lévis II, rte Kennedy voisin de Mike's) 835-1165

Perfecto Prix entrepôt 289⁹⁹ LIQUIDATION **189⁹⁹**
Double collet Prix entrepôt 399⁹⁹ LIQUIDATION **299⁹⁹**
Collet de mouton Prix entrepôt 399⁹⁹ LIQUIDATION **299⁹⁹**
Safari Prix entrepôt 499⁹⁹ LIQUIDATION **349⁹⁹**
Manteau pour dame Prix entrepôt 299⁹⁹ LIQUIDATION **249⁹⁹**

Entrepôt de la chaussure
★ LUIGI ★
 8385, Henri-Bourassa Charlesbourg 624-8056

CHOIX INCROYABLE DE MANTEAUX DE CUIR PLUS DE 50 MODÈLES

QUÉBÉCOIS EXERCEZ VOTRE OPTION

La fraîcheur des produits congelés laisse à désirer

Une grande partie des produits marins congelés offerts en vrac sont loin de passer les tests de fraîcheur. À Québec, 5,5 % de ces produits analysés sont avariés et reçoivent la cote inacceptable; à Montréal ce pourcentage passe à 7 %, et à Toronto 2,5 % des produits sont avariés.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

À la lumière de ce tableau peu reluisant, les auteurs de l'étude portant sur la fraîcheur des produits marins ne sont pas tellement tendres pour ces produits congelés.

« La grande majorité des produits congelés, emballés en sacs ou en barquettes ont, selon les auteurs de l'étude, les caractéristiques suivantes : présence de givre, présence de déshydratation et présence de jaunissement. »

Il n'en faut pas plus pour qu'ils en viennent à la conclusion que les emballages de ces produits sont peu attrayants et que les produits sont en mauvaise condition.

Toutefois, les spécialistes précisent que l'évaluation porte seulement sur les produits congelés présentés en vrac et visibles à l'oeil et non sur ceux qui sont emballés dans des boîtes de carton et



qui, par conséquent, ne sont pas visibles.

Rien n'empêche que ces fameux produits présentés dans des supermarchés de Montréal n'ont pas réussi à décrocher une seule cote « extra » tandis que 43 % reçoivent la note « standard ». Le drame, c'est que 50 % de ces produits sont à la limite de la fraîcheur.

À Québec, 50 % de ces produits sont étiquetés « standard », 39 % sont au seuil de la fraîcheur et seulement 5 % reçoivent une note parfaite.

C'est à Toronto que ces produits sont les plus acceptables. Ainsi, 11,9 % sont considérés comme étant « extra », 66,5 % se retrouvent dans la catégorie « standard » et 19 % flirtent avec la fraîcheur limite.

Mais, selon l'étude Stratem, les détaillants se plaignent qu'une partie importante des produits congelés présente, dès leur arrivée en magasin, des caractéristiques de mauvaise qualité.

« Il est difficile d'identifier clairement les raisons de cette situation, soutiennent les experts. Mais, elles peuvent être vraisemblablement reliées à trois causes principales : les produits qui ont été congelés étaient peu frais, la chaîne de froid n'a pas été respectée à une ou plusieurs étapes de la distribution ou encore les emballages et les contenants des produits sont inadéquats. »

Toutefois, on attribue la présence de givre sur le produit à des périodes de dégivrage du comptoir congelé. Quant à la déshydratation et le jaunissement, les spécialistes associent ces phénomènes à une mauvaise rotation des produits, à la négligence et au manque de professionnalisme du

Critères	QUÉBEC		MONTRÉAL		TORONTO		
	Supermarchés	Poissonneries	Supermarchés	Poissonneries	Supermarchés	Poissonneries	
Propreté des comptoirs	Extra	50,0%	50,0%	46,7%	33,3%	50,0%	35,8%
	Standard	50,0%	50,0%	43,3%	50,0%	20,8%	21,4%
	Limite	0,0%	0,0%	10,0%	16,7%	8,3%	37,5%
	Inacceptable	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20,8%	7,1%
Présentation des produits	Extra	50,0%	50,0%	40,0%	33,3%	15,0%	66,7%
	Standard	12,5%	50,0%	53,3%	50,0%	50,0%	8,3%
	Limite	37,5%	0,0%	6,7%	16,7%	35,0%	25,0%
	Inacceptable	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Étiquetage	Extra	100,0%	50,0%	30,0%	0,0%	30,0%	50,0%
	Standard	0,0%	50,0%	63,3%	75,0%	45,0%	0,0%
	Limite	0,0%	0,0%	6,7%	25,0%	25,0%	8,3%
	Inacceptable	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	41,7%
Fraîcheur générale	Extra	12,5%	0,0%	16,7%	41,7%	40,0%	41,7%
	Standard	76,5%	100,0%	66,7%	50,0%	35,0%	50,0%
	Limite	0,0%	0,0%	16,7%	8,3%	20,0%	8,3%
	Inacceptable	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%

responsable du rayon qui devrait retirer de tels produits de la vente.

« Aucun des supermarchés, disent-ils, n'assume un taux de perte pour les produits congelés. La marchandise demeure dans les comptoirs tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas vendue. »

Tout en précisant que la présentation de ces produits congelés laisse à désirer, l'étude démontre que les produits sont, pour la plupart, mal présentés. Les filets sont souvent disposés pêle-mêle, sans aucune séparation entre les différentes espèces ou entre les différentes familles de produits.

À la lumière de ce tableau peu reluisant, il n'est donc pas surprenant de constater que les ventes

de produits congelés soient présentement à la baisse, et ce tant au Québec qu'en Ontario, et même dans tout le Canada.

Malgré tout, de l'avis des gérants du département des viandes et des propriétaires des supermarchés, l'espace alloué aux produits marins congelés est aussi rentable sinon plus rentable que celui alloué à d'autres produits tels que la volaille et le bœuf...

COURS DE TAROT
avec Claude Lebasnier
Durée : 10 semaines
Début du cours : mercredi 15 avril 92
Consultations et informations : 527-4847
LES ATELIERS DU MAT

ATELIER INTENSIF
"LA PENSÉE POSITIVE AU SERVICE DU COEUR"
LES 27, 28 ET 29 MARS 1992
Venez découvrir (ou redécouvrir) d'excellents moyens de cheminer vers le bonheur, à votre rythme... à votre goût!!!
L'atelier se déroulera du vendredi 27 mars à 19h30 au dimanche 29 mars à 17h à:
L'Ere du cristal
2850, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 1W2
Votre animateur : Louis Armand Côté, praticien en pensée positive et en programmation neuro-linguistique, animateur de la série "EN TOUT... COEUR!!!" (Télé-9, 1985-1989).
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT :
nous acceptons au plus 25 personnes.
Les frais sont de 80\$ plus TPS, soit 85,60\$.
INSCRIPTION :
avant le 22 mars 1992
Envoyer nom, adresse et numéro de téléphone avec frais d'inscription ou dépôt de 50\$, par chèque ou mandat postal libellé à DIFFUSION "EN TOUT... COEUR!!! ENR" à l'Ere du cristal, voir adresse ci-dessus. Le solde sera requis au début de l'atelier.
POUR INFORMATION :
Louis-Armand (418) 623-7339



Je vous présente Pamela, celle pour qui je me suis absentée ces derniers temps.
J'ai hâte de vous revoir et de vous offrir mes services et conseils. Venez me rencontrer dès le 9 mars 92 au Salon de l'auto, stand Honda, pour Honda Lallier Sainte-Foy.
Marie Champagne

Le concessionnaire Honda le plus près de vous!...

Ste-Foy Lallier
687-2525
2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec)



Vous dînez avec un client important, un employeur éventuel ou simplement entre amis et ces questions vous viennent à l'esprit :
Quel siège dois-je assigner à mon invité ? Devrais-je commander avant lui ou pour lui ? Quel ustensile dois-je utiliser ?... et bien d'autres. Vous avez de la classe, votre bon goût est reconnu, cependant, vous n'êtes pas tout à fait à l'aise lorsqu'il est question d'étiquette à la table.
Un cours intensif sur l'art du savoir-faire à la table a été conçu spécialement pour répondre à toutes vos interrogations. Donné en collaboration avec Le Bistango, son coût de 100\$ inclut le repas, vin, service et taxes.
Inscrivez-vous seul, avec un ami ou même en groupe, en téléphonant au : 651-3050
Le Remarquable
Denise Bisson

CLUB D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC INC.
DÉJEUNER-CAUSERIE
M. Jean Claude Richard
Vice-président
Planification et Administration commerciales
HYDRO-QUÉBEC
Thème : Les projets de production d'électricité par les producteurs privés.
Date : le mercredi 11 mars 1992 - 12h
Endroit : Hôtel Hilton - Québec
3, place Québec
Porte du Palais
Coût : 38,15\$ membre
42,80\$ non-membre
Réservations : Québec : (418) 682-3458
Montréal : (514) 281-0615

L'Institut LISE WATIER
accueille au sein de son équipe
"LE GRAND MAÎTRE DE LA COIFFURE"
DONALD POULIN
Il vous invite à venir le rencontrer dans une atmosphère de détente, là où sont réunis tous les services beauté-santé dont vous rêvez.
333, Grande Allée Est
522-3333
Stationnement intérieur par la rue Taché

LA FIÈVRE DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS EST PARMIS NOUS À QUÉBEC

VENEZ VOIR LE PLUS VASTE CHOIX DE VÉHICULES MOTORISÉS DANS L'EST DU QUÉBEC

DANS NOTRE SALON PERMANENT

Spécialiste de véhicules récréatifs
Classe A de 22 pieds à 38 pieds
Classe C de 21 pieds à 31 pieds
Fifthwheel de 25 pieds à 34 pieds

FINANCEMENT offert sur place pouvant aller jusqu'à 15 ans

Dépositaire
A et C, Tioga, Coronado, Flair, Pace Arrow
A et C, Empress, Commander, Regency
A et C, Citation, Corsair, Fifth Wheel

Nous serons à Place Laurier du 23 au 28 mars pour «Place aux véhicules motorisés!»

La qualité supérieure du service Caravane 2000... des gens en parlent!
OUVERT LE SAMEDI
6000, boul. Hamel, Québec
872-0403

CARAVANES 2000
Nouveau. Service complet de pièces et accessoires.

GRAND SOLDE
ÉCHANTILLONS DE MAGASIN
JUSQU'À **50%**
DERNIÈRE JOURNÉE
VENDREDI - SAMEDI

G MEUBLES
Jacques Gaulin INC.
2158, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec) G1N 2G3
681-8106

Sondage IQOP sur la candidature de Québec pour les Olympiades d'hiver de 2002

Les Montréalais plus entichés de l'idée que les Québécois

La population de Montréal est beaucoup plus d'accord que celle de la capitale avec la candidature de Québec pour la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2002. Par contre, la majorité des répondants croient que la ville de Québec ne peut réussir à s'en tirer sans déficit.

dature de Québec.

Par contre, et là c'est quasi unanime en ce qui a trait aux régions sondées, les gens estiment que la ville de Québec va bouclier les Jeux avec un déficit.

À la question «Croyez-vous que la ville de Québec peut réussir à organiser ces Jeux olympiques sans encourir de déficit?», 36,1 % des gens ont répondu oui, alors que 45,2 % estiment que non. Le

nombre d'indécis est de 18,7 % (35 %) et ailleurs en province (39 %).
À Québec, 32 % des répondants ont indiqué que la ville ne peut réussir sans encourir de déficit. On retrouve sensiblement le même pressentiment à Montréal

(35 %) et ailleurs en province (39 %).
Selon la firme IQOP, l'échantillon de 750 répondants assure une marge d'erreur de plus ou moins 3,58 % et ce, 19 fois sur 20.

LE SOLEIL

C'est ce que révèle un sondage effectué cette semaine (4 et 5 mars) par l'Institut québécois de l'opinion publique (IQOP), auprès de 750 adultes répartis dans tout le Québec.

En général, ce sont deux personnes sur trois (66,7 %) qui sont d'accord avec la tenue des Jeux à Québec. Une faible proportion des intervenants sont en désaccord (15,3 %), tandis que 18 % sont indécis.

Là où les différences apparaissent, c'est au niveau des régions.

À Montréal, on est d'accord à 70 %, contre 53 % à Québec. Le reste de la province appuie le projet dans une proportion de 68 %.

La question était la suivante: «Personnellement, vous êtes plutôt d'accord ou plutôt en désaccord avec la candidature de la ville de Québec pour la tenue des Olympiques d'hiver de 2002?»

Plus d'hommes que de femmes approuvent la candidature (74 % contre 61 %). À l'exception des 55-64 ans, tous les groupes d'âge sont plutôt d'accord avec la candi-

Mulroney adore le «O Canada»

HULL (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a proclamé son admiration, vendredi, pour l'hymne national O Canada.

«Je veux que vous sachiez, a-t-il dit, que je suis un chaud partisan d'O Canada, en anglais et en français. Et j'ai quatre enfants qui peuvent le chanter en serbo-croate.

La seule question qu'on avait posée à M. Mulroney, pour provoquer cette tirade, était de demander pourquoi les autorités de Baie-Comeau, sa ville, ont refusé à l'orchestre du Centre national des arts de jouer O Canada au début de son concert dans cette ville.

LOGIDOR

Appartements pour personnes âgées

795, rue Alain (coin chemin Sainte-Foy) Sainte-Foy
4220, Place Orsainville, Charlesbourg
658-6550



À PARTIR DE

695\$*

par mois

* par personne, occupation double
* repas et entretien inclus

LOGIDOR, un endroit sécuritaire où il fait bon vivre

LIQUIDATION FINALE

Vêtements de ski

Homme · Femme · Junior

<p>Sélection de blousons DESCENTE, DUBIN, KEALIN, BELFE rég. jusqu'à 720,00 \$</p> <h2 style="text-align: center;">99 95\$</h2>	<p>Blousons 3 en 1 WOOLRICH rég. jusqu'à 285,00 \$</p> <h2 style="text-align: center;">99 95\$</h2>
<p>Sélection de une pièce DUBIN Hommes et femmes rég. jusqu'à 575,00 \$</p> <h2 style="text-align: center;">199 95\$</h2>	<p>Manteaux de ville Homme rég. jusqu'à 775,00 \$</p> <h2 style="text-align: center;">199 95\$</h2> <p style="text-align: center;">ou</p> <h2 style="text-align: center;">99 95\$</h2>
<p>Sélection d'anoraks Goretex rég. jusqu'à 690,00 \$</p> <h2 style="text-align: center;">249 95\$</h2>	<p>Lunettes et accessoires de ski à</p> <h2 style="text-align: center;">50%</h2>

BOUTIK SUISSE

1366, Maguire, Sillery 418.527.0604

MAINTENANT

ROUTE JEAN-GAUVIN : CAP-ROUGE, ST-AUGUSTIN SECTEUR LES SOURCES ET CHAMPIGNY DE STE-FOY





<h3>CHOU-FLEUR</h3> <p>Produit de la Californie, grosseur # 12</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">137\$</h2> <p>chacun</p>	<h3>BROCOLI</h3> <p>Produit de la Californie, grosseur # 14</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">97¢</h2> <p>chacun</p>	<h3>PATATES</h3> <p>10 LIVRES</p> <p>Produit du Québec</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">147\$</h2> <p>sac de 10 livres</p>
<h3>CHAMPIGNONS</h3> <p>Blancs, frais, Ontario</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">97¢</h2> <p>chopine</p>	<h3>ASPERGES FRAÎCHES</h3> <p>Produit des États-Unis, pré-emballées</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">177\$</h2> <p>livre</p>	<h3>AVOCAT HASS</h3> <p>Grosseurs # 18 à 20</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">77¢</h2> <p>chacun</p>
<h3>CAROTTES</h3> <p>5 LIVRES</p> <p>Produit du Québec</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">147\$</h2> <p>cello 5 livres</p>	<h3>CONCOMBRE ANGLAIS</h3> <p>Produit des États-Unis, grosseur # 12</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">127\$</h2> <p>chacun</p>	<h3>PIMENTS VERTS</h3> <p>Produit des États-Unis, pré-emballés</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">187\$</h2> <p>livre</p>
<h3>POIRES BARTLETT</h3> <p>Produit du Chili</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">97¢</h2> <p>livre</p>	<h3>ORANGES "MINEOLA"</h3> <p>Produit des États-Unis</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">77¢</h2> <p>livre</p>	<h3>PAMPLEMOUSSES BLANCS</h3> <p>Produit de la Floride, grosseur # 56, pré-emballés</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">4/97¢</h2>
<h3>MELON MIEL</h3> <p>Produit des États-Unis</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">157\$</h2> <p>chacun</p>	<h3>PÊCHES/PRUNEAUX NECTARINES</h3> <p>Produit du Chili</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">97¢</h2> <p>livre</p>	<h3>RAISINS ROUGES</h3> <p>Produit du Chili, sans pépins</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">137\$</h2> <p>livre</p>
<h3>FÈVES VERTES</h3> <p>Produit des États-Unis, pré-emballées</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">147\$</h2> <p>livre</p>	<h3>LAITUE BOSTON, ROMAINE, FRISÉE</h3> <p>Produit des États-Unis, grosseur # 24</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">77¢</h2> <p>chacune</p>	<h3>ZUCCHINI</h3> <p>Produit des États-Unis, pré-emballés</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">87¢</h2> <p>livre</p>
<h3>ÉPINARDS FRAIS</h3> <p>Produit des États-Unis</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">97¢</h2> <p>paquet</p>	<h3>CHOUX DE BRUXELLES</h3> <p>Produit des États-Unis</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">97¢</h2> <p>chopine</p>	<h3>ÉCHALOTES</h3> <p>Produit des États-Unis</p>  <h2 style="font-size: 1.5em;">2/77¢</h2>

Spéciaux en vigueur jusqu'au dimanche 8 mars inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LE JARDIN MOBILE

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 21 h; le samedi, de 9 h à 17 h, le dimanche, de 10 h à 18 h

NEUFCHÂTEL 2095, boul. Bédard 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINTE-FOY 3440, de la Pêraie 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344, Stegnauld 661-7997	1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291	SAINTE-FOY 1198, Jean-Gauvin 872-7473
--	--	--	---	--	--	--	---

J'achète!

Une offre qu'il est difficile de refuser. J'y crois. J'achète!

LE QUARTIER KRIEGHOFF

Angle Briand et Grande Allée, face à l'avenue Cartier

Pour information, contactez Michelle Ruel

688-1630 683-0157

L'INDUSTRIELLE ALLIANCE



LE RETOUR DES SENSATIONS

9 AU 15 MARS 1992 AU P.E.P.

VENEZ REDÉCOUVRIR LES SENSATIONS FORTES DE L'AUTOMOBILE

Cette année plus que jamais, le plaisir de conduire fait un retour attendu chez tous les manufacturiers automobiles. Venez goûter toute la gamme des sensations au 11e Salon International de l'Auto de Québec.

C'est aussi l'occasion de s'informer et de magasiner votre prochaine

automobile lors du plus grand événement automobile de l'Est du Québec.

UNE PROGRAMMATION SENSATIONNELLE

Artistes invités, spécialistes de l'automobile, animation, prix instantanés et voyages à gagner quotidiennement.

Une programmation enlevante et différente chaque jour.

**PLUS DE
25 000 \$
EN PRIX
À GAGNER**

VIVEZ LES FORTES DU DE MONAG

Participez au grand voyage d'une personne (tra inclus) pour as de Formule 1

18 SÉJOURS LE RÉSEAU VACANCES ET VACAN

Tirages chaque International a Courez la cha

Une réalisation de



LA CORPORATION
DES CONCESSIONNAIRES
D'AUTOMOBILES
DE LA RÉGIONALE
DE QUÉBEC /
Expo-Auto Québec Inc





LE SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE QUÉBEC

SENSATIONS FORTES AU P.E.P.S. DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

VIVEZ LES SENSATIONS FORTES DU GRAND PRIX DE MONACO.

Participez au grand tirage d'un voyage d'une semaine pour deux personnes (transport et hébergement inclus) pour assister au Grand Prix de Formule 1 de Monaco.

18 SÉJOURS DANS LE RÉSEAU VILLAGES VACANCES ANIMÉS (VIVA) ET VACANCES-FAMILLES

Tirages chaque jour au Salon International de l'Auto 1992.
Courez la chance de vous mériter

l'un des 18 séjours, dont un voyage pour 2 personnes à Sarasota en Floride.

7 500 PRIX INSTANTANÉS SUR PLACE

Faites tourner la ROUE GAGNANTE PÉTRO-CANADA et gagnez l'un des 7500 prix instantanés au kiosque Pétro-Canada. Rendez-vous aux stations Pétro-Canada participantes et procurez-vous votre coupon-rabais d'une valeur de 2\$ sur le billet d'admission générale.

Règlements officiels disponibles aux kiosques Pétro-Canada et VIVA Villages Vacances Animés, ainsi qu'aux stations Pétro-Canada participantes.

ADMISSION

(Taxes incluses)

Générale	6 \$
Étudiants/3e âge groupe 10 et plus	4,50 \$
Enfants (6 à 12 ans)	2 \$
Enfants (moins de 6 ans)	Gratuit

VOYAGES
VACANCES-FAMILLES inc.

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

SRC
TÉLÉVISION

CJRP 1060
RADIO AM
RESEAU RADOMUTUEL

CHIK
98,9

Selon le chef des pompiers

La caserne de la 5e Rue n'est fermée que «temporairement»

La caserne des pompiers de la 5e Rue à Limoilou était fermée « temporairement » hier, mais la date de sa fermeture définitive, dans le cadre d'une réaffectation prévisible des effectifs du service municipal de prévention des incendies de Québec, n'a pas encore été arrêtée.

LE SOLEIL

Le chef des pompiers de Québec, M. Gaétan Boily, en a donné l'assurance, hier, au cours d'une entrevue téléphonique.

Sur la porte de la caserne Saint-Charles aussi appelée caserne numéro quatre, et située dans la 5e Rue, on trouvait, hier après-midi, un écriteau « fermeture temporaire », ce qui pouvait laisser croire à des citoyens que la fermeture définitive déjà évoquée par le maire L'Allier en août dernier, à cause d'un besoin de rénovations

dont le coût est estimé à 1 M\$, avait été devancée.

Mais, a répété M. Boily, les dirigeants du service des incendies et la direction générale de la ville ne se sont pas encore assis ensemble pour discuter de l'échéancier selon lequel l'immeuble de la 5e Rue pourrait être abandonné.

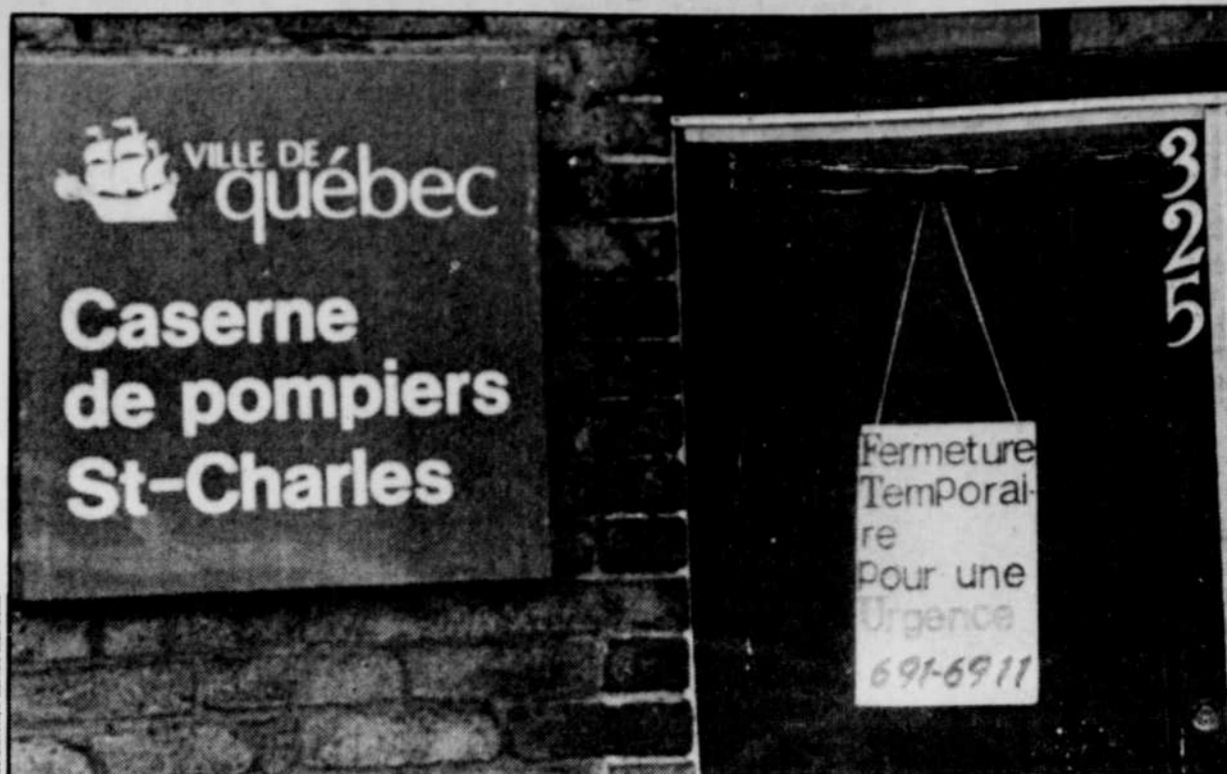
Il a cependant confirmé que son service ne maintient normalement à cet endroit qu'une « maxipompe » et une équipe de cinq ou six hommes, depuis le 23 février, date de la mise en service dans la basse-ville d'une nouvelle pompe-

échelle plus autonome que les véhicules classiques.

Cela a permis d'enlever un camion-échelle de la caserne quatre. Pour ce qui est de la minipompe qu'on y trouvait antérieurement, elle est maintenant basée à la caserne des Pins, un peu plus au nord, puisqu'un autre véhicule du genre est désormais affecté à la caserne du Palais, juste au sud de la rivière Saint-Charles.

Quant à la « fermeture temporaire » d'hier, M. Boily a expliqué qu'elle résultait sans doute de congés de maladie ou autres plus nombreux que prévu et qu'elle n'affectait pas nécessairement les autres quarts de travail.

Une telle mesure, dit-il, n'affecte en rien la sécurité des citoyens de Limoilou, puisque les temps d'intervention dans ce sec-



Sur la porte de la caserne Saint-Charles située dans la 5e Rue, on trouvait, hier après-midi, cet écriteau avec la mention « fermeture temporaire ».

teur à partir de quatre autres casernes ont été chronométrés sur rue à moins de quatre minutes.

D'ailleurs, dit M. Boily, les derniers sauvetages effectués dans Limoilou l'ont été par des équipes

venues de la caserne du Palais, ce qui prouve que leur rapidité est suffisante.



COLLÈGE BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

INSCRIPTION SESSION AUTOMNE 92

TECHNIQUES DE BUREAU

- Diplôme d'études collégiales (3 ans)
- Certificat d'études collégiales (1 1/2 an)

Tous nos étudiants sont admissibles au régime des prêts et bourses, programme d'assurance-chômage reconnu par Emploi et Immigration Canada. Service d'aide au placement pour tous.

Formation intensive d'un an également disponible



751, côte d'Abraham Québec (Québec) G1R 1A2 (418) 522-3906

Inscrivez-vous dès maintenant!
522-3906
DÉBUT : 26 AOÛT 92

C'EST LA FÊTE
dans tous les clubs

Club VIDEO ECLAIR
OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR CHOIX

L'ANCIENNE-LORETTE
1875, Notre-Dame
Place Notre-Dame, à côté du Metro
872-4045

SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ
10505, boul. Sainte-Anne
827-8181

L'HONNEUR PRIZZI

Passeport Éclair
vous donne droit à plus de 50 locations GRATUITES à la location d'un autre film payant.

* Une carte de membre GRATUITE pour 3 mois

En présentant ce coupon à l'un des 16 clubs VIDEO ECLAIR, vous recevrez GRATUITEMENT un **Passeport Éclair** une carte de membre gratuite pour 3 mois et plus de 50 locations à la location d'un autre film payant. * Valable jusqu'au jeudi 19 mars en présentant ce coupon seulement. Limite d'un passeport par client, pièce d'identité obligatoire, détails en magasin.

Avec la location d'un film 99¢ Chips 180 g 99¢ 2 L chacun

Sur présentation de ce coupon le mardi ou mercredi, obtenez une location **Film vidéo GRATUIT NOUVEAUTÉS INCLUSES** Valable les 10 et 11 mars 1992 seulement. Aucune location nécessaire de votre part.

COMMANDER VOS COPIES DÈS MAINTENANT 4610 Côte Vertu, St-Laurent, Québec H 4S 1C7 (514) 333-4091 11-800-361-5508 sans frais

VAL-BELAIR 1889, Pte-Xi Nord 845-1212	SAINT-ROMUALD 2040, boul. de la Rivière Sud 839-2958	SAINT-EMILE 490, des Érables 842-2007	LES SAULES 6300, boul. de l'Ornière 872-1515	CHARLESBOURG 1010, Ste-Rue-En Place Bourg-Royal 627-5596
LIMOILLOU 581, 3e Avenue 647-6446	LEVIS 108A, route Kennedy 835-3030	VAL-BELAIR 1085, Pte-Xi Nord Place Val-Belair 845-2525	SAINTE-ETIENNE 900, route Laqueau 836-1212	SAINTE-FOY 1670, Jules-Verne Place Legendre 871-2323
SAINTE-FOY 7750, Chemin Sainte-Foy Place Lévesque 657-4444	VANIER 111, rue Notre-Dame 681-3434	QUÉBEC 188, des Ombres 628-5757	CAP-ROUGE 1420, Estrie-Blaoui Promenades Cap-Rouge AR3-RRR8	BIENTÔT LE 17e CLUB

LE SOLEIL VOUS AMÈNE AU SOLEIL



DÉJÀ 44 HEUREUX GAGNANTS

- | | | | |
|--|---|---|--|
| Madame Robert Bernier, Sillery
Monsieur Gérard Samson, Québec
Madame Élisabeth Danais, La Malbaie
Madame Marguerite Foy, Saint-Pierre-de-Broughton
Madame Huguette Dufour, Sainte-Foy
Madame Jeannine Simard, Québec
Madame Micheline Bouchard, Beauport
Monsieur Pierre Montreuil, Québec
Madame Yvette Lagacé, Charlesbourg
Madame Lucienne Montminy, Sillery
Monsieur Pascal Clément, Ville de Vanier | Madame Yolande Bargone, Québec
Monsieur Pierre Côté, Charlesbourg
Monsieur Denis Allard, Beauport
Madame Rose-Marie Paulin, Sainte-Foy
Madame Irène Doherty, Québec
Monsieur Yvon Simon, Saint-Pacôme
Monsieur Jean-Guy Chabot, Bernières
Monsieur Robert Lamontagne, Charny
Monsieur Robert Morissette, Buckland
Monsieur Alain Fortin, Charlesbourg
Monsieur Jean-Claude Pouliot, L'Anceienne-Lorette | Monsieur Paul-André Potvin, Québec
Madame Flora Champoux, Sainte-Foy
Madame Blanche Lemieux, La Pocatière
Monsieur Léo Poiré, Sainte-Foy
Monsieur Jean-Paul Abel, Saint-Augustin
Madame Josée Proulx, Sainte-Foy
Monsieur Lucien Gauthier, Baie-Comeau
Monsieur Roger Godin, Donnacona
Monsieur Jean-Fernand Coulombe, Montmagny
Madame Danielle Raymond, Cacouna
Madame Catherine Rosa, Saint-Rédempteur | Monsieur Laurent Bergeron, Baie-Comeau
Monsieur André Laplante, Beauport
Monsieur André Laffamme, Sainte-Foy
Monsieur Guy Duguay, Loretteville
Madame Réjeanne Jobin, Charlesbourg
Monsieur André Galarneau, Donnacona
Monsieur Bertrand Audet, Charlesbourg
Monsieur Ovide Bard, Montmagny
Monsieur Lucien Genest, Breakaville
Monsieur Luc Moreau, Saint-Pascal
Monsieur Michel Tremblay, Saint-Augustin |
|--|---|---|--|

19 AUTRES VOYAGES DOUBLES EN FLORIDE SERONT TIRÉS D'ICI LE 22 MARS, HÂTEZ-VOUS!

ABONNEZ-VOUS ET GAGNEZ. 647-3333

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Malgré une réduction de taxes de plus de 6 cents le litre

Les Gaspésiens paient l'essence plus cher qu'ailleurs

GASPÉ — Pendant que les automobilistes de la région de Québec continuent à profiter des effets de la guerre des prix de l'essence, ceux de la Gaspésie se payent actuellement l'essence la plus chère de la province, et ce malgré une réduction de taxes de plus de 6 cents le litre accordée aux Gaspésiens.

par **STÉPHANE GIROUX**
collaboration spéciale

Les rapports trimestriels du Bureau d'inspection et d'information du prix de l'essence (BIPE) font état de la situation. On y apprend qu'un litre de sans plomb ordinaire, qui coûtait 61,7 cents à Montréal ou Québec au début de la guerre des prix en janvier, se vendait 66,5 cents à New Carlisle, dans la baie des Chaleurs, plus cher que n'importe où ailleurs au Québec. Le litre frôlait les 55 cents cette semaine à Québec, alors qu'il se maintient à 11 cents de plus en Gaspésie.

La Gaspésie, tout comme le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord,

le Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'Abitibi, bénéficient depuis 1985 d'une réduction de 45 % des taxes provinciales sur l'essence, soit environ 6,4 cents le litre.

L'actuelle différence fait dire à certains élus municipaux que quelqu'un, quelque part, empêche l'avantage fiscal qui doit revenir de droit à la population locale.

En août, les maires de la MRC Bonaventure, par la voix de leur préfet Jean-Guy Poirier, demandaient à la ministre de l'Énergie et des Ressources, Mme Lise Bacon, de mener une enquête pour expliquer pourquoi l'essence coûtait si cher.

Les résultats de cette enquête, dévoilés ces derniers jours, révèlent que la réduction était tout

simplement absorbée par des coûts de transport plus élevés et une marge de profit gonflée par les détaillants et les pétroliers.

Pour M. Poirier, ces explications ne suffisent pas. Bien qu'il comprenne la justification du coût de transport, il digère mal que les détaillants et les pétroliers profitent de la situation. « Sur l'ensemble, je dirais qu'on se fait avoir. En réalité, on devrait payer notre litre 6,4 cents de moins qu'ailleurs ».

Mais selon Jean-Noël Vallières, porte-parole du BIPE, le but de la réduction de la taxe était justement d'absorber les coûts plus élevés engendrés par l'isolement de certaines régions.

« On voulait surtout obtenir un prix comparable à ceux de Québec et de Montréal (...). Avant la guerre des prix, l'essence en Gaspésie se vendait d'ailleurs un cent de moins qu'à Montréal ».

Quant à la part plus élevée des

détaillants et des pétroliers, M. Vallières la justifie par le faible volume des ventes qui doit être compensé par une marge de profit plus grande.

Ainsi, un détaillant de Montréal qui vend un million de litres d'essence par année, se garderait en moyenne 4 cents de profit par litre. Transposé à New Carlisle, ce même détaillant vend probablement moins de 500 000 litres par année, selon les statistiques du BIPE, et doit ainsi se garder un profit dépassant 7 cents le litre s'il veut faire ses frais.

Nombre élevé de stations

Plusieurs observateurs, dont M. Vallières, admettent que le nombre disproportionnellement élevé de stations-services en Gaspésie aide à maintenir des prix forts au lieu de stimuler la concurrence.

Ainsi, sur le seul territoire de New Carlisle et sa voisine Paspé-

biac, on retrouve pas moins de 12 détaillants d'essence desservant moins de 5000 habitants dans un rayon de 10 kilomètres.

« Si chaque station vendait un million de litres par année, la marge de profit pourrait descendre », explique le porte-parole du BIPE.

Tel n'est pas le cas cependant. Et les détaillants semblent d'ailleurs ne pas s'inquiéter de s'arracher un si petit marché. Même que deux nouvelles stations ont ouvert leurs portes depuis janvier...

Le propriétaire de l'une d'elles, M. Bill Gallon, est d'ailleurs le premier à admettre que personne n'est en mesure de faire fortune. « J'ai pris une chance et je ne deviendrai pas riche. Mais que voulez-vous, c'est comme si je m'étais acheté un emploi ».

Selon M. Jacques Saint-Onge, directeur de Pétroles Chaleurs à Caplan et fournisseur des détail-

lants Petro-Canada dans toute la Gaspésie, il y a effectivement trop de stations-services qui gardent les prix élevés.

D'après lui, une guerre des prix entre concurrents pourrait facilement fermer plusieurs garages, au risque de diminuer la qualité du service pour les automobilistes.

« Est-ce qu'on veut vraiment les perdre ? Dans le fond, ces garages sont les gagne-pain de beaucoup de gens. »

M. Saint-Onge ajoute qu'il n'est pas du tout d'accord avec le préfet de la MRC qui pointe du doigt l'avarice des pétroliers, rappelant que le diesel et l'huile à chauffage sont beaucoup moins cher en Gaspésie comparativement au reste de la province.

« Là, on peut parler de guerre des prix », déclare M. Saint-Onge. « Aux pompes, le diesel se vend 45 cents contre 55 ou 60 cents le litre ailleurs ».

Tranchées remplies

LAC-BEAUPORT — La municipalité de Lac-Beauport a rempli, jeudi, les tranchées ouvertes depuis quelques jours pour permettre les réparations au réseau d'acqueduc privé du Manoir Saint-Castin. On craignait le gel des tuyaux. Les travaux devraient reprendre lundi.

<p>BERNARD BERTHAUME, O.D. JEAN DESLANDES, O.D. MARTIN GIASSON, O.D. PAUL LAMBERT, O.D. P.E. TARDIF, O.O.D. HENRI BÉLANGER, O.O.D. BETTY BEAUDOIN, O.O.D.</p>	<p>Optométristes • Examen de la vue • Verres de contact • Lunettes • Soins professionnels complets</p> <p>LA CLINIQUE TARDIF ENR. 400, boul. Jean-Lesage bureau 100 Tél.: 529-9721</p>	
--	--	---

MOI, JE M'ENGAGE



à garder un inventaire complet de pièces authentiques Hyundai afin de bien vous servir. Votre satisfaction, pour moi, c'est ça qui compte.

Normand Risdon, directeur des pièces

LEVIKO S'ENGAGE

144, route Kennedy, Lévis 833-7140

EXCLUSIF
..... A V E C

Mazzoli



LANGOLO

C H E Z

JEAN CARON meubles

1415, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC (PRÈS AVENUE SAINT-SACREMENT) 688-7666


Enfin... des piscines pas comme les autres

ACHETEZ VOTRE PISCINE HORS-TERRE AUJOURD'HUI ET PAYEZ 1 AN APRÈS LA LIVRAISON!

Offre valable sur modèles sélectionnés seulement; plus de détails en magasin. Sujette à l'approbation de notre service de crédit, cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. Les taxes et l'installation ne font pas partie de la promotion.

Le Maître Piscinier®

LES PISCINES ET PATIOS DU QUÉBEC INC.
355, Marais
Ville de Vanier
683-7777



VISA MasterCard

PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE

JE ME SUIS RÉVEILLÉE AVEC DANIEL LAVOIE... ÇA M'A DONNÉ 100 \$.



IDENTIFIEZ LES CHANSONS DU TRIO-ROCK-DÉTENTE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER INSTANTANÉMENT 100\$, 200\$, 300\$ COMPTANT OU PLUS.

8400\$ À GAGNER

Du 9 mars au 24 avril, soyez à l'écoute de CITF Rock-Détente 107,5 FM. Tous les jours de la semaine, du lundi au jeudi, entre 9 h et 17 h, nous ferons tourner trois chansons composant le TRIO-ROCK-DÉTENTE du jour. Identifiez chacune de ces chansons et, le lendemain matin à 7h25, nous prendrons l'appel chanceux. Si la personne identifie une, deux, ou trois chansons, elle gagne instantanément 100 \$, 200 \$, 300 \$ ou plus, parce que l'argent non gagné est ajouté à la cagnotte du lendemain. Fréquentez Rock-Détente, c'est payant!

Tous les détails et règlements de ce concours sont disponibles à la station.

CITF 107,5 FM ROCK-DÉTENTE

Gaspé exemptée de l'obligation de créer son corps de police

GASPÉ — La municipalité de Gaspé n'aura finalement pas à se doter de son propre corps de police, et ne sera pas non plus tenue de payer la note totale prévue pour s'assurer les services de la Sûreté du Québec.

par **STÉPHANE GIROUX**
collaboration spéciale

Le maire de Gaspé, M. Amédée Dumaresq, a annoncé, hier, que la ville était parvenue à une entente avec le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, mercredi à Québec, l'exemptant de l'obligation de se créer un corps de police comme prévu par la réforme des affaires municipales.

« C'est un gain formidable pour nous, et ce n'est pas n'importe qui qui l'a eu », a déclaré le maire au **SOLEIL**, visiblement comblé par la tournure des événements.

Lors des échanges avec le ministre, le conseil municipal argumentait que Gaspé se devait de recevoir un traitement de faveur puisque sa création est le résultat d'une fusion forcée en 1971 entre 12 municipalités réparties sur un

territoire de 1000 kilomètres carrés.

Avec une population de seulement 17 000 habitants, M. Dumaresq soutenait que Gaspé aurait été incapable de payer les 3,5 millions \$ nécessaires au maintien d'un service de police.

Autre victoire importante pour les contribuables : Gaspé a vu sa facture pour les services de la SQ passer de 1,4 million \$ à 800 000 \$. Avec les paiements de péréquation auxquels la ville a également droit, Gaspé se retrouve avec une facture réduite à 400 000 \$.

L'argument de la fusion forcée a une fois de plus été invoqué, puisque la ville estimait que les calculs des contributions à la SQ devaient plutôt être faits à partir des anciennes frontières des 12 municipalités.

« Le ministre Ryan a vu d'un très bon oeil la situation et il a été très compréhensif », a commenté M. Dumaresq. Il a ajouté que la ville révisait actuellement ses prévisions budgétaires pour 1992, et prévoit que le budget sera déposé le 24 ou 25 mars.

Au bureau de M. Ryan, le porte-parole François Grenon n'a pas

voulu donner plus de détails pour l'instant concernant le traitement de faveur dont bénéficie Gaspé, mais a admis que la situation particulière de la ville avait été rete-

nue par le ministre.

« Il s'agit d'un cas particulier qu'on ne retrouve pas ailleurs, compte tenu de la grandeur du territoire », a-t-il commenté.

RENCONTRES D'INFORMATION

AVEC LES GROUPES CONCERNÉS PAR LA FORMATION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ET LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

La Réforme du système de santé et des services sociaux prévoit de nouveaux modes de participation à l'intention des citoyens et des divers groupes de la communauté.

Le Conseil de la santé et des services sociaux invite les organismes de la région 03 et les groupes intéressés à participer à la formation de l'assemblée régionale et de la Régie régionale à des rencontres d'information où seront exposés le rôle de ces instances et les mécanismes pour y avoir accès.

RENCONTRE DES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET DES AUTRES GROUPES INTÉRESSÉS AU DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- mardi, le 10 mars 1992
- à 19 heures 30
- à l'Auditorium du Centre François Charon 525, boul. Wilfrid-Hamel est Québec (Québec) (en face du centre commercial Place Fleur de Lys)

LES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Est considéré admissible aux élections un groupe:

- constitué en corporation à des fins non lucratives;
- qui exerce dans la région des activités reliées au développement social, économique ou socio-économique de la collectivité;
- qui complète une demande d'inscription en vue de faire partie des organismes désignés comme étant les plus représentatifs des groupes socio-économiques et qui fait parvenir au conseil régional de sa région le formulaire prévu à cette fin.

LES AUTRES GROUPES INTÉRESSÉS AU DOMAINE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Est aussi considéré admissible tout groupe qui:

- ne répond ni aux critères établis pour les organismes communautaires, ni à ceux prévus pour les groupes socio-économiques;
- complète une demande d'inscription au collège électoral prévu pour les autres groupes intéressés au domaine de la santé et des services sociaux et fait parvenir au conseil régional de sa région le formulaire d'inscription prévu à cette fin.

Pour participer au processus électoral, les organismes qui répondent aux critères doivent compléter d'ici le 23 mars un formulaire disponible au Conseil régional. C'est le ministre de la santé et des services sociaux qui désignera les organismes et groupes qui pourront participer à l'élection qui aura lieu d'ici quelques semaines.

Pour informations: Service des communications
Téléphone: 529-5311

Le directeur général,
Roger Bertrand

Conseil de la Santé et des Services Sociaux de la région de Québec (03)
525, boulevard Wilfrid Hamel (est)
Québec G1M 2S8

RENCONTRE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES

- jeudi, le 12 mars 1992
- à 19 heures 30
- à l'Auditorium du Centre François Charon 525, boul. Wilfrid-Hamel est Québec (Québec) (en face du centre commercial Place Fleur de Lys)

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Est considéré admissible aux élections un organisme communautaire:

- qui est une personne morale constituée en vertu d'une loi du Québec à des fins non lucratives;
- dont les affaires sont administrées par un conseil d'administration composé majoritairement d'utilisateurs de ses services ou de membres de la communauté qu'il dessert;
- dont la majeure partie des activités est reliée au domaine de la santé et des services sociaux;
- qui exerce dans la région des activités, subventionnées ou non, prenant la forme de services de prévention, d'aide et de soutien aux personnes de la région ou encore d'activités de promotion, de sensibilisation et de défense des droits et des intérêts des utilisateurs de ses services ou des usagers des services de santé ou des services sociaux de la région;
- qui complète une demande d'inscription en vue de faire partie des organismes communautaires désignés et qui fait parvenir au conseil régional de sa région le formulaire prévu à cette fin.



Incendie rue Aiguebelle

Les flammes ont causé pour environ 40 000 \$ de dommages à un édifice de deux logements de la rue Aiguebelle, vers 3 h 35, hier matin. Un mégot de cigarette oublié dans une poubelle de la cuisine du logement supérieur serait à l'origine du sinistre. Répondant à deux alertes, les pompiers n'ont pris qu'une trentaine de minutes à circonscrire l'élément destructeur. Quatre personnes, dont le propriétaire de l'immeuble, Jean Constantin, habitaient à cet endroit.



**SOCIÉTÉ
CANINE de
QUÉBEC inc.**



**CONCOURS
HOMOLOGUÉ**

**CONFORMATION
ET OBÉISSANCE**

le dimanche 8 mars

**Pour tous les amateurs
du monde canin**

**CENTRE COMMERCIAL
CARREFOUR BEAUPORT**

Avenue Bourg-Royal, Beauport

Inscriptions: de 8 h 30 à midi
Jugements sans interruption: de 10 h 30 à 17 h

- Nombreux stands: achats, enregistrements, nourriture, accessoires, dressage, etc.
- Ce concours est réservé aux chiens enregistrés au Club canin canadien

ENTRÉE

Adultes: 5\$ Plus de 65 ans: 3\$
Enfants de 7 à 12 ans: 3\$ Enfants moins de 7 ans: gratuit
TPS incluse

*Seuls les chiens inscrits au concours seront admis sur les lieux.

J'AI DÎNÉ AVEC CÉLINE DION... ÇA M'A RAPPORTÉ 200 \$.

IDENTIFIEZ LES CHANSONS DU TRIO-ROCK-DÉTENTE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER INSTANTANÉMENT 100\$, 200\$, 300\$ COMPTANT OU PLUS.

8400\$ À GAGNER

Du 9 mars au 24 avril, soyez à l'écoute de CITF Rock-Détente 107,5 FM. Tous les jours de la semaine, du lundi au jeudi, entre 9 h et 17 h, nous ferons tourner trois chansons composant le TRIO-ROCK-DÉTENTE du jour. Identifiez chacune de ces chansons et, le lendemain matin à 7h25, nous prendrons l'appel chanceux. Si la personne identifie une, deux, ou trois chansons, elle gagne instantanément 100 \$, 200 \$, 300 \$ ou plus, parce que l'argent non gagné est ajouté à la cagnotte du lendemain. Fréquencez Rock-Détente, c'est payant!

Tous les détails et règlements de ce concours sont disponibles à la station.

**CITF
107,5 FM
ROCK-DÉTENTE**

Les postes canadiennes boudées par des ministères fédéraux

WINNIPEG (PC) — Plusieurs ministères fédéraux préfèrent recourir aux services d'une entreprise privée, contrôlée en partie par les Postes néerlandaises, pour expédier leur courrier à l'étranger plutôt que d'utiliser la Société canadienne des Postes.

C'est ce qu'a révélé hier un dirigeant d'Interpost Systems Canada, M. Bob Anderson. Selon ce représentant, les ministères impliqués sont ceux d'Approvisionnement et Services, de l'Environnement, et de l'Énergie, Mines et Ressources.

Interpost négocie également un contrat avec le gouvernement ontarien pour la fourniture de services similaires. Et le gouvernement manitobain a lui aussi

embauché Interpost et une autre compagnie pour éviter d'avoir à passer par Postes Canada pour ses envois internationaux.

Des membres de l'Opposition et un porte-parole de Postes Canada ont dénoncé cette pratique. Selon eux, le gouvernement ne peut pas critiquer le magasinage transfrontalier d'un côté, et favoriser un service étranger au détriment de Postes Canada de l'autre.

Postes Canada n'a pas le mono-

pole du courrier international. L'entreprise doit affronter la concurrence pour la livraison du courrier international. « Les gouvernements et les entreprises sont libres de choisir qui leur offre le meilleur prix », a déclaré une porte-parole de Postes Canada, Mme Christine Desnoyers.

Interpost est propriété du Royal Dutch Post Office et de la société aérienne néerlandaise KLM.

Même Petro-Canada achète de l'essence aux États-Unis

WINDSOR, Ont. (PC) — Petro-Canada, la société d'État qui s'appête à fermer un millier de stations-service en partie parce que trop d'automobilistes préfèrent l'essence américaine, moins chère, s'est récemment approvisionnée aux États-Unis à son tour.

Un camion-citerne non identifié, mais conduit par un employé en uniforme de Petro-Canada, a pris 30 000 litres d'essence sans plomb d'Atlas Oil, en banlieue

de Detroit, jeudi, pour l'acheminer au terminal torontois de Petro-Canada. C'est ce qu'a fait savoir un porte-parole d'Atlas.

Selon M. Bill Osask, Petro-Canada achète de l'essence aux États-Unis « pour les mêmes rai-

sons que les gens de Windsor traversent la frontière pour aller remplir leur réservoir — c'est beaucoup moins cher ici ».

Mais M. John Hunt, porte-parole de Petro-Canada à Toronto, assure que l'entreprise n'a pas l'intention de faire ce genre d'achats régulièrement, et que c'était une première.

Interdiction à Raymond Aaron d'agir comme courtier au Québec

MONTRÉAL (PC) — Le directeur du contentieux de la Commission des valeurs mobilières du Québec a interdit, hier, à Raymond Aaron d'exercer toutes activités de courtier et de conseiller en valeurs au Québec.

M. Aaron doit donner aujourd'hui une conférence à l'hôtel Hilton de l'aéroport de Dorval, dont l'objet est de conseiller les personnes présentes en regard de la gestion de leur actif — biens immeubles, biens meubles et titres visés par la Loi sur les valeurs mobilières.

« Les activités de M. Raymond Aaron constituent l'exercice de l'activité de courtier et de conseiller en valeurs », souligne la Commission dans un communiqué émis hier en fin de journée. Or, plaide l'organisme, M. Aaron « ne détient pas d'inscription à titre de

courtier ou de conseiller en valeurs auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec ».

Le directeur du contentieux de l'organisme convoque aussi M. Aaron à une audience, au siège de la Commission, le 18 mars, afin de déterminer s'il y a lieu de maintenir ou de modifier la présente décision. Selon la CVMQ, Raymond Aaron est inscrit à titre de courtier d'exercice restreint — catégorie « limited market dealer » — auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, en vertu du Securities Act de l'Ontario.

On a tous des êtres chers à protéger

Avez-vous 9.⁹⁵ \$ par mois à consacrer pour la sécurité de votre famille?

Lorsque vous serez appelé pour le Programme Vigilance de Microtec, répondez oui, en toute sécurité!



Permis RECO # 349828



Tél.: (418) 688-3638
Watt: 1-800-463-0791

SERVICE de PRÉVENTION MICROTEC
CHEF DE FILE EN SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

Voici la première brique d'une maison qui ne sera jamais construite... à cause de la TVQ!



Imposer la TVQ dans le secteur de l'habitation, c'est taxer l'épargne des Québécois.

LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

- Augmentera de 3 à 5,5 % le coût de votre future maison neuve.
- Augmentera de 5 à 6 % le coût de vos travaux de rénovation.
- Occasionnera, à court terme, 2 250 mises à pied.
- Empêchera, à moyen terme, 5 000 d'entre vous d'accéder à la propriété.

APPUYEZ CONCRÈTEMENT CETTE CAMPAGNE, DÉCOUPEZ ET POSTEZ, DANS UNE ENVELOPPE, LE COUPON-RÉPONSE CI-JOINT.

Monsieur le ministre, je désire manifester mon opposition à l'imposition de la taxe de vente du Québec dans le secteur de l'habitation à compter du 1er juillet 1992. Sachant que le gouvernement veut encourager des mesures d'accession à la propriété, je crois que la TVQ viendra annuler tous les efforts déployés à cet égard, en plus de mettre un frein à la relance économique.

Signature _____

Adresse _____

a/s M. Gérard D. Lévesque, Ministre des Finances
Gouvernement du Québec, 12, rue Saint-Louis,
1^{er} étage, Québec (Québec) G1R 5L3



J'SUIS SORTIE DU BUREAU AVEC CABREL... ET J'AI TOUT GAGNÉ.

IDENTIFIEZ LES CHANSONS DU TRIO-ROCK-DÉTENTE ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER INSTANTANÉMENT 100\$, 200\$, 300\$ COMPTANT OU PLUS.

8400\$ À GAGNER

Du 9 mars au 24 avril, soyez à l'écoute de CITEF Rock-Détente 107,5 FM. Tous les jours de la semaine, du lundi au jeudi, entre 9 h et 17 h, nous ferons tourner trois chansons composant le TRIO-ROCK-DÉTENTE du jour. Identifiez chacune de ces chansons et, le lendemain matin à 7h25, nous prendrons l'appel chanceux. Si la personne identifie une, deux, ou trois chansons, elle gagne instantanément 100 \$, 200 \$, 300 \$ ou plus, parce que l'argent non gagné est ajouté à la cagnotte du lendemain. Fréquentez Rock-Détente, c'est payant!

Tous les détails et règlements de ce concours sont disponibles à la station.



Selon le directeur du Centre de contrôle des armements

Ottawa devrait annuler son contrat avec Oerlikon Aérospatiale

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait annuler son contrat avec Oerlikon Aérospatiale, étant donné sa décision de retirer ses 6000 soldats d'Europe, croit le directeur du Centre de contrôle des armements, M. John Lamb.

Ottawa a chargé Oerlikon, en 1986, de construire 36 systèmes de défense antiaérienne à basse altitude, au coût de 1,1 milliard \$. Le projet avait pour but de protéger les bases militaires canadiennes en Europe contre les attaques aériennes à basse altitude.

Mais dans son budget du 25 février, a fait remarquer M. Lamb, le Canada fait savoir qu'il retirait toutes ses troupes d'Europe avant 1994, rendant ainsi inutiles les

rampes de lancement mobiles fabriquées à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec.

Dix-huit systèmes ont jusqu'ici été livrés. Le projet Oerlikon coûtera cette année 175,2 millions \$ aux contribuables et 250,6 millions \$ l'an prochain.

M. Tariq Rauf, également du Centre de contrôle des armements, a signalé pour sa part que le ministère de la Défense hésitera avant d'annuler le contrat, à cause du coût d'un tel retrait et des sommes d'argent déjà englouties.

Mais cela vaudrait quand même la peine à long terme, a-t-il dit.

Les Américains aussi ont pris des décisions difficiles, a-t-il noté,

en supprimant un programme de fabrication de sous-marins et en

cessant la production des bombardiers B-2 après en avoir fait 20.

Gilbert L'Heureux à la présidence de l'OPDQ

Fonctionnaire de carrière, M. Gilbert L'Heureux vient d'être nommé par le premier ministre Robert Bourassa à la présidence et direction générale de l'Office de la planification et de développement du Québec (OPDQ).

LE SOLEIL

On sait que le ministre responsable du développement régional, M. Yvon Picotte, a déjà annoncé que l'OPDQ cessera d'exister à

partir du 1er avril. Un nouvel organisme, le Secrétariat au développement régional, prendra la relève. La mission de M. L'Heureux sera de gérer, en compagnie du nouveau secrétaire général associé aux Affaires régionales, M.

Bernard Ouimet, la période de transition.

Quand au prédécesseur de M. L'Heureux, M. Jacques Gagnon, il profitera de la prochaine année pour suivre le cours du Collège de la Défense nationale du Canada, à Kingston.

Par ailleurs, Me Marcel Aubut est reconfirmé dans ses fonctions de président du conseil d'administration du Parc technologique du Québec métropolitain. MM. Bernard Bélanger, Gilles Y. Delisle, Jacques Desmeules, Michel Gervais, Laurent Hamel, Julien

Métivier, Jean-Guy Paquet, Charles-Albert Poissant et Alain Soucy sont également nommés membres du conseil d'administration de cet organisme.

Le premier ministre a nommé Me André Gourde, ancien président de Québecor, chef de poste du bureau du Québec à Toronto pour un mandat de trois ans à compter du 1er avril.

Finalement, M. Pierre De Celles est nommé de nouveau membre de l'Institut québécois de recherche sur la culture.

«DES AMIS POUR LA VIE»



Serge Bédard. 40 ans.
Concessionnaire d'autos.
Chez lui, une idée fixe:
Acheter et revendre.
Jusqu'à maintenant,
trois maisons.
Chaque fois,
le même constructeur.
Les raisons?
Le savoir-faire, l'excellence,
la réputation, le prestige.
Pour lui: Construction
Nouvelle Dimension.
Sans hésitation.
Sans appréhension.
Parce qu'ils ont su gagner
sa confiance.



NOUVELLE DIMENSION
CONSTRUCTION

Sainte-Foy/Cap-Rouge
1038, Emilie-Chamard
659-3256

Lebourgneuf/Québec
1425, Lepage
624-1565

Saint-Émile
1362, Vaillancourt
842-0300

UN HOMME DE PAROLE!



On dit qu'impossible n'est pas français. Pas pour un Irlandais qui donne sa parole, il fait l'impossible pour vous.

Parole de John!

VENDEUR DU MOIS DE
FÉVRIER 1992

Le concessionnaire
Honda le plus près
de vous!...

Sainte-Foy
lallier

2000, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec) 687-2525

COLLÈGE STANISLAS annexe de

De la Prématernelle
au Secondaire!

QUÉBEC

Une équipe éducative dynamique et compétente
à l'écoute de vos enfants.

- Des programmes conformes aux directives du ministère français de l'Éducation nationale reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec
 - Des sections de prématernelle et maternelle à temps complet
 - Un primaire organisé en cinq ans
 - Ouverture d'une classe de secondaire 1 à la rentrée 1992-93
- Un enseignement classique et scientifique de qualité.**
- De fréquentes rencontres avec les parents
 - De nombreuses activités parascolaires
- Services offerts**
- Cafétéria, repas chauds ou boîtes à lunch
 - Étude sous contrôle pédagogique
 - Garderie dès 8 h le matin et jusqu'à 17 h 45

**JOURNÉE
D'INFORMATION
DIMANCHE 15 MARS
1992 À 14 HEURES**

ADMISSION
Rentrée scolaire 1992-93
2415, Marie-Victorin,
Sillery G1T1K2
(418) 527-9998
pour renseignements



LA NOUVELLE

ACCORD

Retrait préventif pour les femmes enceintes La FTQ veut les mêmes avantages pour les travailleuses du fédéral

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) veulent que les travailleuses enceintes qui obtiennent un retrait préventif soient régies par les lois québécoises, même si leur emploi est de juridiction fédérale.

Cette prise de position du secrétaire général de la FTQ, Clément Godbout, constitue une réplique à un document de réflexion émanant du ministère fédéral du Travail, dont le titulaire est M. Marcel Danis.

« Nous maintiendrons nos pressions afin qu'une entente soit conclue entre Québec et Ottawa, entente qui ferait en sorte que s'appliquent les mêmes droits pour toutes les travailleuses du Québec », a averti M. Godbout, hier en conférence de presse.

La FTQ représente la très grande majorité des travailleuses du secteur fédéral qui oeuvrent dans les communications, la fonction publique fédérale et le transport aérien.

La FTQ en compte plus de 30 000 sur un membership féminin de 150 000.

Selon l'évaluation faite par la FTQ, la mise en vigueur des intentions fédérales aurait pour effet de maintenir deux classes de travailleuses au Québec, l'une étant moins favorisée que l'autre.

« Nous travaillons depuis plu-

sieurs années afin d'amener le gouvernement fédéral à accorder les mêmes conditions à toutes les travailleuses québécoises, à la fois pour le droit au retrait préventif et pour les compensations financières s'y rattachant », a-t-il soutenu.

Le régime actuellement en vigueur au Québec assure à une travailleuse enceinte qui obtient un retrait préventif 90 % de son salaire net.

Quant un tel retrait préventif est refusé par la Commission de la santé et la sécurité du travail (CSST), la travailleuse peut se prévaloir de la Loi des normes mi-

nimales et recevoir de l'assurance-chômage 60 % du maximum assurable, soit 426 \$.

Dans la formule envisagée par le fédéral, aux dires de M. Godbout, la travailleuse recevrait 60 % de son salaire par le biais du programme de l'assurance-chômage. Elle pourrait combler le reste en recourant à un régime privé d'assurance jusqu'à un maximum de 95 % de son salaire.

M. Godbout ne veut pas de ce système qu'il juge moins avantageux.

Centraide Québec lance un plan d'urgence pour ceux qui ont faim

L'augmentation de la pauvreté dans la région inquiète Centraide Québec qui a mis au point un plan d'urgence pour venir en aide à ceux qui ont faim.

tion de Centraide arrive quelques jours après la prise de position des travailleurs sociaux de la région de Québec.

LE SOLEIL

L'organisme a ainsi procédé au lancement d'un projet de dépannage alimentaire pour personnes démunies ou à faible revenu. À cette fin, Centraide remettra 25 000 \$ en bons d'achat de nourriture, soit 1000 billets de 25 \$ à la Société Saint-Vincent de Paul qui en fera la distribution.

Ces bons devront être utilisés d'ici le 31 mai chez les épiciers membres des quatre grandes chaînes de l'alimentation partenaires de Centraide pour cette activité spéciale, soit IGA, Métro, Provigo et Steinberg.

Il s'agit d'une contribution importante de Centraide puisque l'an dernier, l'organisme avait émis des bons d'achat pour 2000 \$ seulement. Ce plan d'ac-

Les travailleurs sociaux qui sont en contact régulièrement avec les gens pauvres demandent à la population d'être sensible à cette réalité et d'être consciente de l'ampleur et des conséquences de ce phénomène. Ils disent ne pas comprendre que le gouvernement ne réagisse pas à cette situation en accordant priorité à la lutte à la pauvreté.

MISE AU POINT

Dans la circulaire "Solde Sears de quincaillerie" distribuée le 1er mars 1992, veuillez noter que l'illustration de l'aspirateur-traineau 1400 watts no 32712 en page B5 est inexacte.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

Nous vendons le Mont-Sainte-Anne!

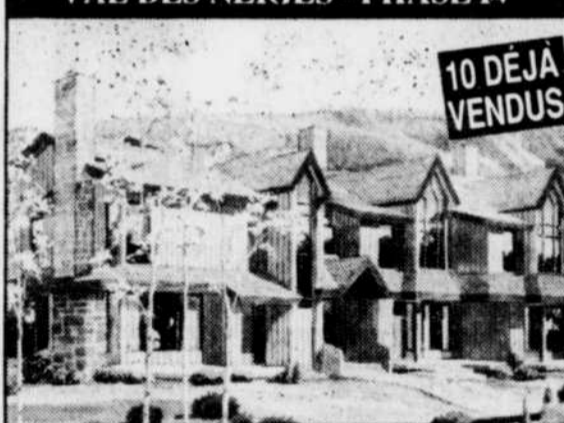


C'est vrai, notre premier argument de vente c'est la qualité de notre site! Pour vivre chaque jour en vacances, nous vous offrons des



habitations sans pareilles dans un environnement exceptionnel où se marient calme, nature et activités récréatives.

VAL DES NEIGES - PHASE IV



10 DÉJÀ VENDUS

LE SOMMET

• La plus prestigieuse phase du Domaine.
• Condominiums regroupés et construits au pied du Mont-Sainte-Anne, adjacents au parcours de golf.
• Livrés clé en main, entièrement meublés et équipés, avec le terrain aménagé.

ACCÈS GRATUIT AU RESEAU INTERNATIONAL D'ÉCHANGES-VACANCES INTERVAL

À PARTIR DE 195 000\$

Venez visiter!

À Val des Neiges vous profitez:

- d'un accès privilégié à tous les équipements sportifs intégrés;
- d'une qualité de vie unique axée sur les loisirs;
- de la proximité des nombreux services offerts par la Ville de Beauré et le Mont-Sainte-Anne;
- d'un faible taux de taxation, et plus encore...

DOMAINE VAL DES NEIGES

203, rue Val des Neiges
Mont-Sainte-Anne, Beauré (Québec)
G0A 1E0
418-827-5721
1-800-463-2625

VAL DES NEIGES - PHASE V



6 DÉJÀ VENDUS

HABITAT VAL DES NEIGES

- Unifamiliales de qualité, détachées et jumelées, toutes à prix modérés.
- Livrées avec le terrain totalement aménagé.
- Architecture moderne et construction soignée.

COMPTANT EXIGIBLE: 5% SEULEMENT

À PARTIR DE 105 000\$

la Cordée Le plus grand spécialiste PLEIN AIR, depuis 1953

PLEIN AIR

Demandez notre catalogue printemps-été 1992

- Produits exclusifs
- Nombreux conseils et suggestions
- Vêtements, chaussures et accessoires adaptés à vos activités
- Et surtout une vaste gamme de produits de qualité soigneusement sélectionnés pour vous.

VÉLO ESCALADE CAMPING
 RANDONNÉE VÊTEMENT PLEIN AIR

Postez ce coupon à: La Cordée Plein Air, 2155, rue Sainte-Catherine est, Montréal (Québec) H2K 2H9

Téléphonez-nous à: (514) 524-1106

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ APP _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

N'attendez pas, réservez immédiatement votre exemplaire!

La nouvelle LX-E de Ford

Elle n'a pas fini de vous étonner!

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY VOUS OFFRENT D'ÉCONOMISER À L'ACHAT DE LA NOUVELLE LX-E* 4 PORTIÈRES SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉE. **CLIMATISEUR INCLUS!**

ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENT...

- MOTEUR 4 CYLINDRES DE 1.8L À DACT/16 SOUPAPES
- CHAUFFE-MOTEUR
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- DIRECTION ASSISTÉE
- CLIMATISEUR
- PROGRAMMEUR DE VITESSE
- VOLANT SPORT RÉGLABLE
- GROUPE ÉCLAIRAGE/MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR LES DEUX PARE-SOLEIL
- SIÈGES BAQUETS SPORT INCLINABLES
- SONORISATION HAUTE QUALITÉ: RADIO AM/FM STÉRÉO ÉLECTRONIQUE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET MONTRE
- RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS SPORT À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- OUVERTURE À TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE À BAGAGES ET DE LA TRAPPE À CARBURANT
- FREINS ASSISTÉS AUX 4 ROUES
- PNEUS P185/60R14 82H, HAUTE PERFORMANCE
- JANTES STYLISÉES EN ALUMINIUM

D'ALLURE JEUNE, DYNAMIQUE, LA NOUVELLE LX-E VOUS SURPRENDRA EN TOUT POINT! FAITES-EN L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD OU MERCURY.

REMISES EN ARGENT ET TAUX DE FINANCEMENT DU MANUFACTURIER OFFERTS SUR PLUSIEURS AUTRES PRODUITS

3 383\$*

D'ÉQUIPEMENT SANS FRAIS! POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ:

- 1 083\$* de réduction sur le groupe d'équipement 021A.
- 1 000\$* de remise ou le financement de Ford.
- 1 300\$* de remise spéciale pour le 350e anniversaire de Montréal.

*Sauf sur une remise de 1 083 \$ à l'achat de l'Escort LX-E 1992 comprenant le groupe d'équipement 021A plus une remise de 1 300 \$ offerte exceptionnellement par Ford du Canada à l'occasion du 350e anniversaire de la ville de Montréal plus au choix, une remise supplémentaire de 1 000 \$ ou le financement du manufacturier présentement offerts à l'achat d'une Escort 1992. La remise de 1 300 \$ est offerte uniquement sur les Escort LX-E et LX-E 350 spécialement équipées du groupe d'équipement 021A et de la boîte automatique. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES



DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Trouvaille insultante

La dernière trouvaille de Radio-Canada-CBC sera proposée mardi prochain au CRTC. Il s'agit d'un compromis qui offrirait aux francophones du pays, quatre heures de la programmation anglaise du réseau CBC Newsworld, traduites en français.

Si c'est tout ce que l'on trouve pour aider les Canadiens à se comprendre, il ne faut pas s'étonner de voir le bateau godiller en eaux troubles. Newsworld est pourtant un service dont le financement dépend en grande partie de tous les contribuables, même si peu y ont accès. L'occasion serait belle, pour le CRTC, de rappeler ses responsabilités à la société d'État.

Newsworld est ce réseau pancanadien entièrement consacré aux informations, retiré par Vidéotron de son service de câblodistribution de base à l'été 1990, parce que les abonnés ne voulaient pas payer dix sous de plus pour le recevoir. (Depuis, les conditions se sont alourdies, à cause des stupides forfaits imposés par le CRTC aux câblés qui, tant qu'à payer, achètent CNN.)

Newsworld, le CNN du pauvre, propose des reportages et nouvelles émanant de toutes les régions du Canada, — à 70 % d'ailleurs que de Toronto et Montréal — et reprend des dossiers chauds étrangers.

Radio-Canada avait d'abord envisagé deux services. Des réserves quant au financement ont finalement limité le projet au réseau anglophone où, malgré les compressions budgétaires générales, on investissait 20 millions \$ en 1988-1989 pour lancer les opérations.

Les objections alors exprimées restent plus que jamais valables, surtout depuis que la société d'État a sabré dans ses stations régionales. L'intérêt des téléspectateurs pour les nouvelles est réel, mais il y a des limites à leur capacité et leur envie de payer.

Ils attendent des informations honnêtes, complètes et qui débordent les frontières des métropoles. Pareille orientation exige des diffuseurs volonté ferme, planification précise et investissements sérieux. Ce que ne reflètent pas toujours les bulletins comprimés de nouvelles, présentement offerts par les réseaux réguliers.

Au lieu de poursuivre un projet futile qui prétend freiner la pénétration de CNN, Radio-Canada devrait investir dans l'amélioration de sa couverture des régions, se doter des moyens techniques nécessaires et transmettre les reportages partout à travers le pays.

Il faudrait pour cela que les « têtes de réseaux » perdent leur suffisance face à ce qui se passe hors des métropoles et qu'ils fassent quotidiennement de la place aux informations issues des stations locales de tout le territoire. Des centaines de milliers de citoyens y vivent aussi des situations intéressantes ou dramatiques.

Les réalités de nos deux communautés linguistiques sont différentes comme l'illustre bien la tangente prise par le débat constitutionnel. Elles connaissent mal leurs besoins mais rien n'est entrepris pour corriger les préjugés. Ou alors on verse dans l'angélisme.

Proposer aux francophones une programmation de traductions relève de l'ignorance, du mépris et d'un total manque d'imagination. Ne pourrait-on pas plutôt partager les heures d'antenne entre les deux groupes, laissant à chacun accès libre à tous, dans sa langue ?

Les Canadiens déserteraient tout diffuseur versant dans la propagande. Mais les diffuseurs pourraient améliorer les relations entre les habitants de ce pays. Faut-il accepter qu'ils ne le fassent pas sous prétexte que leurs priorités sont plus économiques que sociales ?

MARTINE R.-CORRIVAULT

Votre Opinion

« Je me souviens »

Le 11 février dernier, ma surprise fut grande en ouvrant les journaux. J'apprenais alors que le site historique de la redoute de Wolfe était menacé de destruction par la réalisation d'un projet de développement domiciliaire.

J'apprenais également que le maire de Boischatel, M. Jacques Couture, cautionnait cette destruction et ne s'élevait nullement contre elle.

Nous souvenons-nous donc de l'inscription mentionnée sur toutes les plaques d'immatriculation du Québec ? Je me souviens pourtant que l'installation du général Wolfe, sur ce territoire qui deviendra plus tard la responsabilité de la municipalité de Boischatel, a eu de multiples conséquences historiques, lesquelles sont encore d'actualité sociale et politique :

— la défaite de la Nouvelle-France et la conquête anglaise en 1760 ; — la Loi constitutionnelle de 1791 et la naissance du Haut et du Bas-Canada ; — la révolte des Patriotes en 1837-1838 ; — la Confédération canadienne en 1867 ; — les mouvements souverainistes des décennies 1960 et 1970 ; — l'accession au pouvoir d'un parti souverainiste au Québec en 1976 ; — le référendum sur la souveraineté en 1980 ; — l'exclusion du Québec de la Confédération canadienne en 1982 et plus récemment, l'échec du lac Méch.

Tous ces événements eurent été impossibles en l'absence de Wolfe et de ses troupes, ainsi qu'en l'absence des intentions du général, lesquelles amenèrent aussi à choisir le site présentement contesté du projet domiciliaire.

M'étant ensuite renseigné, j'approuve pleinement l'avis de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, tel qu'énoncé dans une lettre envoyée au maire Couture : « Il est de notre avis que ce projet, qui prévoit la construction d'environ 130 luxueux cottages de type anglo-saxon, ne fera que défigurer un des sites historiques les plus significatifs de l'histoire de notre province ».

Je me souviens également que Wolfe représente un double symbole inversé de la situation socio-politique québécoise et canadienne. Pour tous les souverainistes et les autonomistes, Wolfe est le symbole de l'obstacle qu'il faut dépasser, en quête de l'autonomie politique du Québec. Pour tous les fédéralistes et les unionistes, il est le symbole de la conquête de la vallée du Saint-Laurent et de ses dépendances.

Aussi, le bon sens dicte tant à ceux qui croient au fédéralisme qu'à ceux qui croient à la souveraineté, qu'il faut s'opposer au simple pragmatisme et à la situation actuelle du projet domiciliaire contesté. (...)

Marcel Dubé
Beauport

Une histoire à dormir debout

C'est abracadabrante cette histoire de pot-de-vin de 500 000 \$ qu'aurait réclamé Pierre Paradis et cette maison que la multinationale Laidlaw lui aurait fait construire. Je veux bien croire que rien n'est impossible en politique, mais là, ça paraît vraiment un peu gros.

Hier après-midi, Me Guy Bertrand a d'ailleurs pris bien soin de préciser qu'aucune accusation n'avait été portée contre M. Paradis. À l'entendre, ce sont les médias qui auraient exagéré de simples « informations » qui ont été fournies à la cour dans le cadre de la procédure de *mandamus* entreprise par son client, l'entrepreneur Raymond Lacroix.

Enfin, on ne sait plus trop d'où sortent ces supposées informations. La modération de la réaction péquiste indique bien que, là aussi, on les prend avec un énorme grain de sel.

Vous pouvez quand même imaginer que le bureau du premier ministre n'a pas mis de temps à réclamer des explications de M. Paradis. Si M. Bourassa avait eu le moindre doute, je suis convaincu qu'il ne serait déjà plus ministre.

Depuis 1985, M. Bourassa a largement démontré qu'il tolérerait la bêtise dans son cabinet, mais pas la corruption. Les souvenirs des dernières années de la phase I sont encore trop vivaces.

En juin 1987, il a exigé la démission de Gérard Latulippe, pourtant un ami personnel, quand il apprit que la *Gazette* enquêtait sur un présumé conflit d'intérêts. À l'époque, certains avaient trouvé la sentence un peu sévère, mais le message était très clair.

Une des premières mesures qu'il a prises, après les élections de 1989, a été d'éloigner ceux dont le nom avait été associé à du favoritisme durant la campagne. Finalement, rien n'a été prouvé.

Sans être un parangon de vertu, un

Michel
DAVID

homme aussi intelligent que Pierre Paradis, dont les ambitions sont connues, sait très bien qu'une affaire comme celle-là ne peut pas demeurer secrète longtemps: 500 000 \$ et une maison, ça finit par se remarquer. Pensez à Sinclair Stevens ou à André Bissonnette.

Au début, il a fait mine de prendre ça à la légère. « Tant qu'à parler de pot-de-vin, aussi bien parler de gros montant », a-t-il lancé, mercredi, à mon collègue Michel Corbeil. Mais le lendemain, il ne trouvait plus ça drôle du tout.

Devant les caméras de télévision, il a pris un air atterré. Je me méfie toujours un peu des talents de comédiens des politiciens — et M. Paradis est politicien jusqu'à la moelle —, mais il semblait réellement ébranlé.

Quelques instants avant de rencontrer les journalistes, il était attablé au restaurant Le Parlementaire, en compagnie d'un membre du bureau de M. Bourassa. À ce moment-là, il donnait surtout l'impression d'être très en colère.

Au bunker, on est conscient du tort que peut causer une histoire comme celle-là, qu'elle soit vraie ou non. Dans la soirée de jeudi, l'attachée de presse de M. Bourassa, qui a fait ses premières armes en politique chez M. Paradis, a multiplié les appels auprès des journalistes, qui n'ont pas apprécié du tout ce genre de pressions.

Après l'épisode des contrats que la RIO aurait accordés sans appel d'offres à des firmes d'ingénieurs proches du PLQ, qui a fait les manchettes du *Devoir*, la semaine dernière, on se serait bien passé de ça.

« Ce qui est agaçant, c'est la répétition, explique-t-on. La semaine dernière, c'était Bibeau, là c'est Paradis. Si on se met en avoir régulièrement comme ça, ça peut faire une très mauvaise impression. Même si l'on n'y a rien dans le fond, la population en retient toujours quelque chose ».

Ce n'est pas la première fois que le nom de M. Paradis est associé aux agissements d'affaires libéraux. Le bureau du premier ministre l'a plusieurs fois invité à faire preuve de prudence dans ses relations avec ce qu'on appelle son *gang de Bedford*.

À commencer par son frère, Denis Paradis, qui avait organisé son élection comme député de Brome-Missisquoi, en 1981. Depuis 1987, il siège sur le conseil d'administration de la conserverie Snyder, qui a reçu 1,7 million \$ du ministère de l'Environnement, l'automne dernier, pour arrêter de polluer la rivière aux Brochets.

Son chef de cabinet, Fernand Archambault, qui était précédemment cadre chez Snyder, est un autre vieux *chum* qui fait partie du groupe; de même que son ancien associé, Louis Lord, qu'il vient de nommer pour cinq ans à la présidence de la Société québécoise de récupération et de recyclage.

Dans son édition de jeudi, *La Presse* faisait état d'une autre histoire de permis d'exploitation de terrain d'enfouissement, impliquant cette fois un groupe d'investisseurs représentés par un avocat du nom de Pierre-Yves Méthot.

Encore un membre du *gang de Bedford*, qui était entré au bureau de M. Bourassa, en 1986. Quand on s'est rendu compte qu'il s'employait parallèlement à vendre des condos, on a préféré se départir de ses services.

Même si l'affaire de la maison et du pot-de-vin se révélait sans fondement, M. Paradis devrait y trouver matière à réflexion. Qui vit par l'épée...

Billet

L'hiver : l'opportunité qu'on néglige

par
Denis
MASSICOTTE

Dear Edgar,

Je parlais de l'hiver québécois à Eunice la semaine dernière. Chez vous aux États-Unis, comme à Toronto, vous connaissez l'hiver mais vous avez hâte qu'il finisse, vous le subissez. Nous ici à Québec, on en jouit. L'hiver pour nous, c'est plus que le froid et la neige. C'est une opportunité.

Je n'ai pas à te vanter la proximité, la beauté ni les conditions généralement superbes de nos centres de ski. Tu es déjà venu plusieurs fois et tu es devenu maintenant un vrai message publicitaire. Tu

nous vantes tellement que tu devrais envoyer une facture à l'Office du tourisme. Tu connais aussi notre Carnaval. C'est presque impossible de voir une photo de Québec sans notre Bonhomme. C'est intéressant le Carnaval, mais ça ne meuble pas l'hiver et ce n'est pas tout le monde qui fait du ski.

J'entendais récemment à la radio un professeur d'université de Finlande qui se spécialise dans l'étude de l'hiver chez lui. Leur hiver est un peu comme le nôtre, un peu plus long et un peu plus froid. Il disait que chez lui on ne savait pas exploiter cette saison comme il se doit, qu'on passait bien plus d'énergie et d'efforts *cocologiques* à pondre des moyens et des façons d'éviter l'hiver plutôt que d'en profiter et de l'exploiter systématiquement.

Comme ici, personne ne cherche de façon intensive les

concepts novateurs, les idées ou les approches qui sortent de l'ordinaire, du conventionnel. La solution trop souvent répétée, disait-il, et c'est comme ça chez nous, c'est de mettre des toits partout et de créer des endroits surchauffés, éclairés artificiellement, qui nous coupent de la réalité hivernale.

Wow les moteurs ! me suis-je dit. Quand on a un vent glacial en pleine face et qu'il fait -35°C, il n'y a pas d'endroits artificiels surchauffés, il n'y a que des paradis. Les pseudo-Eskimos qui ne comprennent pas que, quand il fait frette, l'*homo quebecus* gèle comme les autres, peuvent bien rester dehors s'ils le désirent.

C'est quand il a parlé de l'Arizona que j'ai allumé. Pour mieux comprendre l'hiver il est allé étudier l'été. En Arizona, ils ont les mêmes problèmes que nous mais à l'inverse. Chez eux il fait trop

chaud, alors ils mettent des toits partout et climatisent. Comme chez nous. Qu'il fasse trop froid ou trop chaud, c'est déplaisant quand même et, comme on a plein de spécialistes en toîtologie, eh bien ! on couvre.

Je me demande quels idées ou projets inédits, novateurs, spectaculaires, incroyables l'on pourrait concevoir si on réunissait autour d'une table un mélange d'ingénieurs, d'architectes, de penseurs, de créateurs, de gens d'affaires, de politiciens, de promoteurs, d'artistes et d'autres et si on leur donnait comme mission de repenser l'hiver et son exploitation.

Pouvons-nous renouer nos méninges et inventer des façons de jouir de l'hiver au maximum sans devoir s'en cacher ? Avons-nous la capacité *cocologique* d'inventer des produits qui vont faire de nous la capitale mondiale de l'hiver ?

Le rapport Beaudoin / Dobbie

DOSSIER

Un rapport impossible à vendre

En parlant de « fédéralisme dominateur » et de rapport « décevant » à cause en particulier du manque de clarté des recommandations sur le partage des pouvoirs, le premier ministre Bourassa n'a pas été tendre pour le travail du comité Beaudoin-Dobbie. Sans qu'il l'admette en ces termes, M. Bourassa a dû conclure qu'il lui serait impossible de vendre ce rapport aux Québécois.

bie ? Quels sont les arguments avancés par M. Bourassa, qui répète pourtant que « le meilleur choix » demeure la conclusion d'une entente acceptable pour le Québec ?

Lors de sa conférence de presse télévisée, mardi, M. Bourassa a lui-même exprimé de manière passablement spécifique plusieurs de ses réticences face au rapport appuyé par les trois grands partis fédéraux. Au cours de la semaine, d'autres précisions sont venues de membres du gouvernement, du bureau du premier ministre ainsi que de témoins du Parti libéral du Québec.

À partir notamment de ces déclarations, LE SOLEIL a dressé le tableau de ce qui est insatisfaisant pour le Québec, dans le rapport Beaudoin-Dobbie.

LE SOLEIL

Qu'est-ce qui fait problème avec les recommandations du comité présidé par le sénateur Gerald Beaudoin et la députée Dorothy Dob-



Jean-Pierre Blackburn (à droite), que l'on voit ici en compagnie du député néo-démocrate Phil Edmonston, pendant le sprint final des travaux du comité Beaudoin-Dobbie.

Blackburn a mené la charge pour le Québec sans défaillir

OTTAWA — Malgré sa rancœur après l'échec de Meech, Jean-Pierre Blackburn a choisi de donner une autre chance au fédéralisme. Il s'y est impliqué au point de s'imposer, dans la dernière ronde constitutionnelle, comme le plus ardent défenseur des intérêts québécois.

LE SOLEIL

Pour ceux qui ont gravité dans l'entourage immédiat du comité Beaudoin-Dobbie, le député conservateur de Jonquière est effectivement vite devenu incontournable. C'était lui le baromètre quotidien de l'humeur québécoise au comité.

Collègues du comité, membres du personnel ou journalistes ont ainsi tour à tour eu affaire à l'affable mais combatif député de Jonquière, plaçant en privé comme en public, et avec la même intensité, la nécessité d'un fédéralisme souple et plus conforme aux demandes traditionnelles du Québec.

Habilement conseillé par son ami, le coprésident du comité, le sénateur Gerald Beaudoin, M. Blackburn a constamment mené la charge, cherchant à hausser les enchères pour le Québec.

« Je me suis vraiment engagé à fond dans le comité. J'ai forcé le jeu, tout en laissant des portes ouvertes », explique-t-il en entrevue au SOLEIL. Son porte-document gonflé sous le bras, l'homme de 43 ans s'est littéralement transformé en constitutionnaliste au fil des semaines, sans pour autant perdre son style clair et direct. « J'avais quelque chose à dire sur chaque point », se rappelle-t-il en riant.

Il y a pourtant eu plusieurs moments dramatiques, tout particulièrement au cours des derniers jours. Il a par exemple apostrophé l'ancien sous-ministre à la Justice, Roger Tassé, chargé d'élaborer les textes, et rappelle le sénateur Beaudoin. « Ce n'est pas vous qui écrivez le rapport. C'est nous. Vous, vous écrivez ce qu'on vous dit », lui a-t-il sèchement jeté.

Il a de même réclamé le départ du chef de cabinet du premier ministre, Hugh Segal, confiant un autre collègue, jugeant sa présence dans les travaux à huis clos incompatible avec l'indépendance du comité.

Mais il a surtout opposé une fin catégorique de non-recevoir à la tentative de dernière heure des libéraux de revenir sur certains acquis du consensus arraché de haute lutte.

« J'ai dit à mes collègues : faut se tenir debout. C'est assez. Il y a là un dangereux risque de glissement sur la substance même de ce qui a été entendu », relate-t-il lui-même. Fort de l'appui des témoins conservateurs, il mettait ainsi un terme aux échanges de fond de la tumultueuse dernière journée du comité.

Une bonne brèche
Jean-Pierre Blackburn ne prétend pas que le travail soit

maintenant terminé. Il croit que la brèche ouverte par le comité sur le renouvellement de la constitution est toutefois suffisamment large pour que Robert Bourassa puisse continuer à progresser.

« Y'a du stock là-dedans pour le Québec si on se donne la peine de le lire », martèle-t-il, référant notamment à la proposition voulant que le pouvoir de dépenser du fédéral dans les sphères de compétence provinciale soit lié à l'approbation des provinces. La proposition dit bien, souligne-t-il, que les fonds devraient être donnés sans condition aux provinces, pour être utilisés selon leurs priorités dans chaque domaine d'intervention.

À suivre...
Sa participation au comité Beaudoin-Dobbie n'a pas transformé Jean-Pierre Blackburn en fédéraliste inconditional, lui qui avoue avoir écouté à une certaine époque le chant de sirène du Bloc québécois.

Il se définit comme un nationaliste qui conserve l'espoir que le Québec puisse s'épanouir à l'intérieur du système canadien. Rien n'est encore garanti à cet égard, considère-t-il.

« Ce que je voulais pour ma part, c'est qu'au moment de faire leur choix, les Québécois aient une offre valable devant eux. »

Pour y travailler, il a d'ailleurs écarté une candidature à la mairie de Jonquière, repoussé un poste de secrétaire parlementaire et s'est exposé à la virulente critique de certains leaders d'opinion de son comité. « Mais je ne pouvais laisser le bateau en plein milieu de la bataille », lance-t-il, satisfait du résultat de cette étape. Aux premiers ministres maintenant de reprendre la balle au bond.

Pour sa part, le député du Saguenay est de retour dans sa famille et dans son comité, agréolé d'une nouvelle notoriété. Mais, malgré son éloquente démonstration qu'un simple député peut devenir une pièce importante du processus politique s'il en a l'occasion et s'en donne la peine, Jean-Pierre Blackburn ne fera pas davantage l'unanimité autour de lui.

Pour les uns, il aura tout bonnement manqué de courage ou péché par opportunisme en n'adhérant pas aux rangs du Bloc québécois au moment de la crise de Meech. Pour les fédéralistes orthodoxes, il continue d'être, au mieux, un mal nécessaire.

Mais pour Brian Mulroney, Jean-Pierre Blackburn reste un actif de taille. Il est une preuve tangible que son parti se bat encore pour le Québec.

Rapport B.D.

Société distincte et charte des droits
L'interprétation de la charte des droits par les tribunaux devra concorder avec la protection et la promotion du caractère de société distincte du Québec au sein du Canada et avec l'épanouissement et le développement linguistiques et culturels des collectivités minoritaires de langue française ou anglaise partout au Canada. Le comité propose par ailleurs de maintenir la clause dérogatoire qui permet à une province d'adopter une loi nonobstant certaines dispositions de la charte des droits.

INSATISFAISANT — À propos de la clause de société distincte, M. Bourassa voit « un problème réel » et dit souhaiter qu'on se rapproche « le plus possible » de la formulation de Meech où on reconnaissait la dualité linguistique comme une caractéristique fondamentale du Canada et où le gouvernement du Québec obtenait le rôle de protéger et promouvoir le caractère distinct du Québec. Le ministre Claude Ryan dit personnellement chercher une formule qui serait compatible avec la loi 101 et ne créerait pas « de nouveaux droits indéfinis » mais qui permettrait tout de même de « ne pas enfermer la minorité anglophone du Québec dans une boîte de conserve ».

Si M. Bourassa veut « un texte acceptable » sur la société distincte, il souligne qu'en tout état de cause, la « clause dérogatoire demeure intacte ».

Rapport B.D.

Le pouvoir fédéral de dépenser
Quand le gouvernement fédéral mettrait en place de nouveaux programmes cofinancés avec les provinces et dépenserait de l'argent dans des domaines qui sont de compétence provinciale, une province pourrait se retirer du programme et recevoir « une juste compensation » à condition d'appliquer par ailleurs « un programme ou une mesure réalisant les objectifs du programme fédéral ».

INSUFFISANT — La formulation du rapport Beaudoin-Dobbie « nous laisse interrogatifs », dit M. Bourassa. Meech limitait le pouvoir fédéral de dépenser dans les cas où une province mettait en place son propre programme et que celui-ci était « compatible » avec les objectifs nationaux. Dire maintenant qu'il faudrait « réaliser » ces objectifs limite la marge de manoeuvre d'une province qui se retirerait.

Rapport B.D.

La délégation législative
La constitution permettrait la délégation de compétences législatives ; ainsi, après des votes du Parlement fédéral et de l'Assemblée nationale, Ottawa pourrait déléguer à Québec son pouvoir de légiférer dans un domaine particulier et lui fournir une compensation financière suffisante pour l'exercer. Cette délégation pourrait être interrompue ou ses conditions modifiées après préavis de deux ans.

INSATISFAISANT — Il n'y a « aucun progrès significatif » dans l'ensemble des recommandations sur la partage des pouvoirs, dit M. Bourassa qui juge que le rapport « n'est pas limpide » à ce chapitre. Sur la délégation législative, l'auteur du programme constitutionnel du parti libéral, Me Jean Allaire, note que la recommandation du comité Beaudoin-Dobbie

prévoit l'obligation de ramener l'affaire devant les parlements à tous les cinq ans, ce qui ne ferait « qu'entretenir la chicane et la confrontation ».

Rapport B.D.

Accords gouvernementaux
Des accords intergouvernementaux pourraient être conclus entre Ottawa et une ou des provinces au moyen de contrats qui seraient irrévocables, à moins de dispositions contraires convenues entre les parties. Ces contrats primeraient sur toute règle de droit édictée par une loi fédérale ou provinciale.

INSATISFAISANT — Le rapport s'inspire d'une conception dominatrice du fédéralisme où l'autorité centrale aurait toujours le dernier mot, dit M. Bourassa qui tient à ce que la révision du partage des pouvoirs se fasse par des ententes constitutionnelles et non au moyen d'accords intergouvernementaux.

Rapport B.D.

Pêches et faillites
Deux domaines (la pêche côtière et les faillites personnelles) seraient ajoutés à la liste des pouvoirs où Ottawa et les provinces agissent de façon concurrente mais où les décisions fédérales priment sur celles des provinces.

INSATISFAISANT — En juillet 1980, Québec a proposé d'ajouter « la pêche et les pêcheries dans la province » à la liste des pouvoirs exclusifs des provinces.

Rapport B.D.

Main-d'oeuvre
Toute province pourrait légiférer pour confirmer sa compétence exclusive en matière de formation de la main-d'oeuvre... mais il faudrait que le gouvernement fédéral et cette province signent un accord « afin de définir les responsabilités de chaque ordre de gouvernement ».

INSUFFISANT — L'exclusivité relative qui semble être proposée au Québec, puisqu'Ottawa conserverait des responsabilités à définir, vient en contradiction avec le fait qu'en matière de formation, il y a, disait M. Bourassa en décembre 1990, « unanimité à la fois sur la pertinence de rapatrier tous les programmes et les budgets et sur l'urgence de procéder à cette opération ».

Rapport B.D.

Pacte social et économique
On inscrirait dans la constitution un engagement conjoint des divers niveaux de gouvernements à fournir, par exemple, « un régime de soins de santé complet, universel, transportable, géré par l'État et accessible ». Un autre engagement du même type enjoindrait les gouvernements de « travailler à renforcer l'union économique du Canada » et de favoriser la libre circulation des personnes, biens et capitaux.

INSUFFISANT — La charte sociale est « une idée très générale » qu'appuie le Québec mais à condition de s'assurer « que ce ne sont pas les tribunaux qui décident des impôts des contribuables », insiste M. Bourassa. Quant à l'union économique, le premier ministre se dit satisfait que le rapport choisisse la concertation et écarte la centralisation des pouvoirs économiques qu'avancait le gouvernement Mulroney dans ses propositions du mois de septembre.

Rapport B.D.

Harmonisation forcée
Dans certains domaines qui sont de compétence provinciale aux termes de la constitution de 1867 (tourisme, forêt, mines, loisirs, logement, affaires municipales et urbaines), Ottawa reconnaît « le rôle de maître-d'oeuvre de la province » et offrirait de négocier des accords bilatéraux pour « mieux définir les rôles de chaque gouvernement et d'harmoniser leurs politiques ». Dans les champs d'activité majeurs que sont l'éducation, la santé et les services sociaux, la compétence des provinces est reconnue mais Ottawa « devrait continuer à exécuter » les programmes pancanadiens qu'il a établis dans ces secteurs.

INSUFFISANT — L'objectif central du Québec, c'est d'obtenir une révision significative du partage des pouvoirs afin que le gouvernement obtienne les moyens nécessaires à la gestion du développement culturel et social du Québec. « Il est difficile de conclure qu'il y a un réel transfert de pouvoirs vers le Québec. »

Rapport B.D.

Culture
La constitution confirmerait « la compétence exclusive du Québec de légiférer en matière de culture » mais Ottawa négocierait avec Québec « un accord établissant des mécanismes de coopération dans le domaine culturel » afin de déterminer « le rôle respectif des gouvernements », l'approbation de la province étant requise avant l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser.

INSUFFISANT — « Bien sûr, ils disent que la culture serait exclusive au Québec mais ils n'éliminent pas le pouvoir de dépenser, commente M. Bourassa. Nous convenons qu'il existe des institutions nationales très valables, comme Radio-Canada, mais d'avoir un pouvoir de dépenser illimité, ça veut dire que le gouvernement fédéral pourrait avoir le dernier mot quand il aura le sentiment qu'il doit intervenir dans des compétences provinciales. »

Rapport B.D.

Immigration
La constitution permettrait la conclusion d'ententes par lesquelles Ottawa céderait à une ou des provinces une responsabilité en matière de sélection des immigrants, cet accord n'ayant effet « que dans la mesure de sa compatibilité avec les dispositions des lois du Parlement du Canada ».

INSUFFISANT — Rien. Sur ce point, M. Bourassa se montre satisfait et affirme que le rapport reprend ce qui était inscrit dans Meech relativement à l'immigration.

Rapport B.D.

Les autochtones
Le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones serait inscrit dans la constitution. Une conférence constitutionnelle serait convoquée dans les deux ans pour déterminer les responsabilités qu'exerceront les gouvernements autochtones et les rapports qu'ils entretiendront avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Aucune modification constitutionnelle concernant les autochtones ne se ferait sans leur consentement.

CE QUI INQUIÈTE — Le gouvernement du Québec souscrit au droit inhérent à l'autonomie parce que sa portée est circonscrite, indi-

que le ministre Christos Sirros qui se déclare aussi d'accord avec le mécanisme de négociations qui est proposé. M. Bourassa pose toutefois deux balises, très clairement : « l'intégrité territoriale du Québec doit être totalement respectée » et toute entente éventuelle devra reconnaître au Québec la capacité d'exercer ses pouvoirs en matière de sécurité publique.

Rapport B.D.

Le droit de veto
Cinq formules possibles sont avancées sur la manière de procéder pour modifier la constitution dans l'avenir. Toutes donnent un certain droit de veto au Québec et toutes doivent obtenir l'accord unanime d'Ottawa et des dix provinces avant d'être inscrites dans la constitution.

CE QUI PRÉOCCUPE — M. Bourassa est heureux que « le principe » d'un veto pour le Québec soit admis dans le rapport. Son conseiller spécial Jean-Claude Rivest souligne toutefois qu'une seule des cinq options accorde un veto au Québec sur la création de nouvelles provinces. « C'est un problème qui nous préoccupe beaucoup », dit-il.

Rapport B.D.

Cour suprême et Sénat
L'existence et le rôle de la Cour suprême seraient inscrits dans la constitution ainsi que la présence au sein des neuf juges de trois Québécois. Les juges seraient nommés par Ottawa à partir d'une liste de candidats soumise par les provinces. Quant aux sénateurs actuels, ils seraient remplacés par des sénateurs élus au scrutin proportionnel et la représentation du Québec et de l'Ontario serait diminuée pour augmenter celle des provinces moins peuplées. Le Sénat ne disposerait que du pouvoir de retarder de six mois l'application des lois votées par la Chambre des Communes. Sur les questions linguistiques et culturelles, on exigerait une double majorité des sénateurs anglophones et francophones.

CE QUI INQUIÈTE — Le premier ministre se déclare satisfait des recommandations touchant la Cour suprême, qui reprennent d'ailleurs ce que contenait l'accord du lac Meech.

Sur le Sénat, M. Bourassa note que la représentation du Québec tomberait de 23 % à environ 20 %. Il souligne aussi qu'il faut être prudent dans les pouvoirs accordés à la Chambre haute, compte tenu que nous vivons dans un régime parlementaire et non pas dans un régime présidentiel.

Rapport B.D.

Préambule et clause Canada
La constitution commencerait par un préambule au style littéraire étonnant commençant par la phrase : « Nous, Canadiens, issus des quatre vents de la terre, sommes les citoyens privilégiés d'un État souverain. » À l'article 2, on inclurait par ailleurs une « clause Canada » où serait inscrit tout autant « la responsabilité particulière du Québec de préserver et promouvoir sa société distincte » qu'un « engagement ferme (des Canadiens) envers l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langue officielle » et que la « reconnaissance de la valeur irremplaçable de notre patrimoine multiculturel ».

REACTION NULLE — Là-dessus, il n'y a eu aucune réaction aux recommandations du comité Beaudoin-Dobbie.

A M E U B L E M E N T S T A N G U A Y

Grattez & Gagnez
Tout le monde gagne!

Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt**
**12 COMMENCEZ À PAYER LE...
SEPTEMBRE
SUR TOUTE LA MARCHANDISE 1992**

le salon de l'électronique

Grandeur écran 70"
Image en médaillon
Affichage à l'écran
Télécommande intelligente



MITSUBISHI
Récepteur moniteur stéréo 70" (VS7017CA)
Entrée et sortie audio/vidéo
800 lignes de résolution
Sortie haut-parleurs d'extrême graves
GARANTIE : 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX SPÉCIAL TANGUAY
6999⁹⁵

Grandeur écran 60"
Image en médaillon
Affichage à l'écran
Télécommande intelligente



MITSUBISHI
Récepteur moniteur stéréo 60" (VS6017CA)
Entrée et sortie audio/vidéo
800 lignes de résolution
Sortie haut-parleurs d'extrême graves
GARANTIE : 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX SPÉCIAL TANGUAY
5399⁹⁵

Grandeur écran 50"
Image en médaillon
Affichage à l'écran
Télécommande intelligente



MITSUBISHI
Récepteur moniteur stéréo 50" (VS5007CA)
Entrée et sortie audio/vidéo
700 lignes de résolution
Sortie haut-parleurs d'extrême graves
GARANTIE : 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX SPÉCIAL TANGUAY
4199⁹⁵

VOUS GAGNEZ À TOUT COUP!*

Grattez & Gagnez
GRATUIT
A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y

GRATTEZ*
20\$ - 50\$ - 100\$
DE RABAIS
sur chaque appareil
OU
GRATTEZ LE MONTANT DE VOTRE ACHAT!

Grandeur écran 45"
Image en médaillon
Télécommande intelligente



MITSUBISHI
Récepteur moniteur stéréo 45" (VS4507CA)
Affichage à l'écran
Entrée et sortie audio/vidéo
700 lignes de résolution
GARANTIE : 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX SPÉCIAL TANGUAY
3399⁹⁵

Grandeur écran 46"
Image en médaillon
Affichage à l'écran



ZENITH
Récepteur moniteur stéréo 46" (PV4655BG)
Entrée et sortie audio
Télécommande intelligente
800 lignes de résolution
Son ambiophonique
GARANTIE : 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX SPÉCIAL TANGUAY
2999⁹⁵

Grandeur écran 52"
Image en médaillon
Affichage à l'écran en trois dimensions
Son ambiophonique



ZENITH
Récepteur moniteur stéréo 52" (PV5255LK)
Entrée et sortie audio
Télécommande intelligente
800 lignes de résolution
GARANTIE : 3 ans 100% pièces et main-d'oeuvre

PRIX SPÉCIAL TANGUAY
3699⁹⁵

Règlements disponibles en magasin. Afin de rendre le billet gratteux valide, les personnes devront répondre correctement à une question d'aptitude en mathématique.

Cartes de crédit acceptées. ** Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 septembre 1992 sur le solde dû.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

- | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|
| LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
833-4511 | BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
667-6282 | LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ormière
871-4411 | TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111 | RIMOUSKI:
822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411 | LIVRAISON ET SERVICE:
QUÉBEC: 872-2242
TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-1111
RIMOUSKI: 725-4411 |
|---|--|--|--|---|---|